

L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CRISTO!

JULES DORION, Directeur.

EDITION QUOTIDIENNE

BUREAUX : 103 rue St-Jean

L'HOMME

Le chanoine Daniel parle des instincts pervers de notre nature à Notre-Dame

(Du bureau de Montréal)

Montréal, 16.—Le chanoine Daniel a prêché son deuxième sermon hier, à l'église Notre-Dame. Nous donnons un résumé succinct de ce qu'il a dit.

"Après vous avoir, dit-il, montré l'homme sous son beau côté, dimanche dernier, je voudrais vous le faire voir sous son mauvais jour, vous dévoiler ses mauvais penchants et ses inclinations au mal."

Le préicateur développe alors l'idée du péché originel et dit que celui-ci est la cause de tous nos maux. "L'homme a une nature déchue, et vicieuse contrairement à ce que prétend Jean-Jacques Rousseau dans sa théorie de la bonté naturelle de l'homme. Toutes les erreurs modernes nient le péché originel parce qu'il leur impose un certain frein."

Le péché originel est partout, dit le préicateur, et partout on le nie. Mais si l'on se donne la peine de regarder autour de soi, on retrouve partout ses traces. Il est en nous et nous le nions. Nous sommes ces êtres vivants; ces grandes contradictions qui déconcertent Pascal. Des hommes ont préféié des paroles qui ont été des doutes profonds sur ce double être, sur ces deux créatures contraires et diverses que nous portons en nous. On ne fait pas le bien que l'on aime et l'on fait le mal que l'on hait.

L'homme a deux vies, la vie matérielle et la vie spirituelle. Il est semblable à la plante qui par ses racines plonge dans la terre et se nourrit de tous les matériaux qui s'y trouvent, tandis que ses fleurs relèvent fièrement la tête vers le ciel. L'homme a d'abord été fait lui aussi pour marcher la tête vers le ciel et vivre de la vie spirituelle; mais la faute originelle l'oblige aujourd'hui à passer par la vie inférieure, matérielle, celle des passions.

L'homme est un oiseau dont une aile a été cassée et qui a été précipité sur le sol où il se débat. Mais ce trépas n'est que l'agite ne peut pas se détacher du sol où il reste obligé de ramper continuellement. Les passions resteront en effet toujours; elles aident même l'homme aux cheveux blancs. Il n'a pas encore battu le cœur qui n'a pas souffert, qui n'a pas eu de tentation; il n'a pas encore paru le front qui ne s'est jamais abaissé à se courber sous la volonté d'un autre; elle n'a pas encore lu l'intelligence qui n'a jamais eu sa révolte.

Après avoir prouvé que le péché originel est en nous, le préicateur nous montre qu'il existe également tout autour de nous, chez les petits enfants à peine nés comme chez les jeunes gens, les hommes murs et les vieillards.

"L'homme est un loup pour l'homme", comme le prouvent les martyrs sans nombre, les victimes de certains monarques, immolés parce qu'elles ne partageaient pas leur croyance. Pour vivre avec les hommes, il faut que le cœur se brise ou se bruisse. Ah! vilain monde, disait Joseph de Maistre, souffrance si l'on aime, souffrance si l'on n'aime pas."

Le préicateur parle ensuite du rapport entre la faute et la punition contre ceux qui disent que Dieu n'a pas pu imposer un tel châtiement pour le fait d'une si minime offense, manger une pomme. Ce que Dieu a puni, c'est le manque au principe et non l'action elle-même. "Le commandement donné représentait son autorité suprême comme le drapeau est le symbole de la patrie. De même que le soldat qui déserte son drapeau méprise sa patrie, ainsi le premier homme, en se soustrayant au commandement de son créateur, a méprisé la volonté divine et a mérité le châtiement infamant comme le soldat déserteur."

REPAIRE DE FAUSSAIRES

(Service de la Presse Associée) Tokio, 16.—Les officiers du gouvernement ont découvert une manufacture souterraine de passeports à Omeri, un port de mer dans le nord du Japon. Plusieurs arrestations ont été faites et compris deux officiers de police qui sont accusés d'avoir vendu au-delà de 300 passeports pour l'Amérique au prix de \$150 chacun.

RETRAITE

(Du bureau de Montréal) Montréal, 16.—La retraite des hommes mariés a commencé, hier soir, à l'église du Sacré-Coeur, rue Ontario. Cette retraite est prêchée par les RR. PP. Raymond et Ladislas, franciscains.

L'ESCADRE

Liste des vaisseaux de guerre qui seront sous le commandement du Prince de Galles

(Service de la Presse Associée)

Londres, 16.—Le Prince de Galles sera accompagné à Québec par la flotte de l'Atlantique, composée de six cuirassés et de dix croiseurs, avec la seconde escadre de croiseurs qui y est attachée. Après avoir quitté Québec, la flotte fera une croisière dans les eaux canadiennes et visitera plusieurs endroits.

La flotte de l'Atlantique, telle que constituée récemment, se compose des navires suivants:

CUIRASSES

"Albermarle", contre-amiral Sir John R. Jellicoe, capitaine William E. Goodnough, 16 canons, 14,000 tonnes, 18,000 chevaux-vapeur.

"Albion", capitaine Arthur H. Limpus, 16 canons, 12,950 tonnes, 15,500 chevaux-vapeur.

"Cornwallis", capitaine William Q. Grant, 16 canons, 14,000 tonnes, 18,000 chevaux-vapeur.

"Duncan", capitaine Arthur W. Ewart, 16 canons, 14,000 tonnes, 18,000 chevaux-vapeur.

"Exmouth", vice-amiral Sir Ashton Curzon-Howe, capitaine Arthur J. Henniker-Hughan, 16 canons, 14,000 tonnes, 18,000 chevaux-vapeur.

"Russell", capitaine Arthur D. Ricardo, 16 canons, 14,000 tonnes, 18,000 chevaux-vapeur.

CROISEURS

"Amethyst", commandant James D. Dick, 12 canons, 3,900 tonnes, 7,000 chevaux-vapeur.

"Arrogant", capitaine Ralph Hudson, 10 canons, 5,750 tonnes, 10,000 chevaux-vapeur.

"Diamond", commandant Constantino H. Hughes-Ouslow, 12 canons, 3,900 tonnes, 7,000 chevaux-vapeur.

SECONDE ESCADRE DE CROISEURS

La deuxième escadre de croiseurs attachée à la flotte de l'Atlantique est composée comme suit:

"Drake", contre-amiral Charles H. Adair, capitaine Arthur Hays Sadler, 18 canons, 14,100 tonnes, 30,000 chevaux-vapeur.

"Antrim", capitaine William C. Pakenham, 12 canons, 10,850 tonnes, 22,000 chevaux-vapeur.

"Carnarvon", capitaine John M. de Robeck, 12 canons, 10,850 tonnes, 22,000 chevaux-vapeur.

IMPORTANT JUDGEMENT

(Du bureau de Montréal) Montréal, 16.—Une cause qui durait depuis plus de quatre ans et qui menaçait de se prolonger, a eu son dénouement en Cour Supérieure, samedi midi.

Cette cause est celle de la Ville de Westmount contre la Montreal Light, Heat and Power Co.

Cette municipalité réclamait de la Compagnie du Gaz, une indemnité de \$2,853.10 plus l'intérêt à 6 p. c. sur une somme de \$1,200.00, ces deux montants représentant des taxes imposées aux propriétés immobilières de Westmount, à la suite d'une clause insérée dans la charte municipale le 6 novembre 1903 et le 3 octobre 1904.

L'honorable juge Chs C. de Lorimier a rendu jugement, samedi, condamnant la défenderesse à payer les réclamations exigées par la municipalité de Westmount.

On croit que la Compagnie du Gaz en appellera de ce jugement.

ECHÉVIN POURSUIVI

(Du bureau de Montréal) Montréal, 16.—Un bref de " Quo warranto " a été signifié, samedi après-midi, à l'échevin Clearihue, président de la Commission de l'Aqueduc, par le ministère de MM. Robillard et Tétreau, avocats. On réclame à l'échevin Clearihue le remboursement d'une somme de \$5,511, qui a été affectée à l'achat d'accumulateurs, sans que le crédit ait été autorisé ni par la Commission de l'Aqueduc, ni par le Conseil, et sans qu'il ait été restitué du certificat du contrôleur. Le requérant demande que l'échevin Clearihue soit déchu de ses droits d'échevin pour une période de deux ans.

IMMIGRATION

Ottawa, 16.—Malgré ce qu'en disent certains journaux des Etats-Unis, l'immigration américaine au Canada promet d'être plus grande que jamais. On rapporte qu'une colonie de 60 riches fermiers de l'Iowa, est venue s'établir à Roblin dans le territoire du Nord-Ouest. D'autres nouvelles de Midale, Saskatchewan, annoncent que l'immigration américaine est en pleine activité.

DÉBACLE

Aurons-nous un printemps hâtif et l'ouverture de la navigation sera-t-elle prochaine

(Du bureau de Montréal)

Montréal, 16.—Pour peu que l'état actuel de la température se maintienne, nous aurons la débacle de bonne heure cette année. Le fait est que l'on en parle déjà vivement dans les milieux maritimes.

Aux bureaux de la Commission du Port et chez les compagnies de navigation, on prévoit que la prochaine saison de navigation sera des plus fructueuses et pour le commerce et pour les compagnies de transport.

Les récentes tombées de neige avaient fait craindre un moment quel que retard pour la débacle, mais les variations de la température ont complètement changé ces prévisions.

Un fait assez important et heureux en même temps à constater, c'est qu'en plusieurs endroits du fleuve, entre Montréal et Québec, il y a déjà eu, sinon mouvement, du moins désagrégation des glaces, ce qui fait augurer une débacle prochaine.

Les populations et villages riverains auront-ils de nouveau à combattre ce fléau, qu'est la débacle, chaque année. En plusieurs endroits heureusement, l'expérience a prévu à ce danger et maintenant de puissantes chaudières ou digues se dressent en ennemis des glaces et de l'eau.

Un vieux navigateur faisait part à votre représentant qu'on avait lieu de craindre cette année pour le bas du fleuve. Il y a par exemple le phare de St-Roch des Aulnaies qui faillit l'an dernier, on s'en souvient, être emporté par le courant. Les travaux de réparation nécessités par cet accident ont été faits mais on craint tout de même que les glaces ne viennent briser ces constructions de bien-être.

Le Département de la Marine prévoit, nous n'en doutons pas, à ces lacunes, et les navigateurs n'auront pas à faire face dès le début de la navigation, aux dangers qu'ils encourent tous les ans.

Quant aurons-nous le premier arrive de navire? C'est là une question assez difficile à résoudre, surtout si, comme nous le disons plus haut, on se laisse prendre par les caprices de la température.

Se basant cependant sur les statistiques que me transmet la Commission du Port, on peut faire certaines prévisions.

A noter cependant que l'ouverture de la navigation est toujours précédée, par l'arrivée de quelque bateau ou barge.

Depuis vingt ans, comme on le verra, par ces statistiques, l'ouverture de la navigation a plus ou moins varié:

OUVERTURE DE LA NAVIGATION

Table with 2 columns: Year and Date. 1888... Avril 29, 1889... Avril 14, 1890... Avril 14, 1891... Avril 17, 1892... Avril 13, 1893... Avril 24, 1894... Avril 12, 1895... Avril 20, 1896... Avril 22, 1897... Avril 17, 1898... Mars 31, 1899... Avril 24, 1900... Avril 21, 1901... Avril 21, 1902... Avril 3, 1903... Avril 2, 1904... Avril 25, 1905... Avril 19, 1906... Avril 20.

REDISTRIBUTION

(Service spécial) Toronto, 16.—Le "Globe" dit aujourd'hui: On apprend de très bonne source que le circonscription (aldw) bill de redistribution des comptes. Le premier ministre Whitney a déclaré que les limites des comtés seront conservées autant que possible, mais on a trouvé qu'il était extrêmement difficile de régler le cas de Caldwell, qui ne forme pas un comté en lui-même. Il est rumored que Monk sera aussi conservé. L'an dernier la province d'Ontario a payé près de \$20,000 en honoraires d'avocats seulement. Dans la législature, il y a quelques jours, M. C. N. Smith, du Sault Ste-Marie, a attiré l'attention sur la dispersion que l'on fait des noms d'avocats dans toutes les pages des comptes publics. Ces honoraires individuels varient de \$25 à \$8,164, et la moyenne en est d'environ \$7,000.

COMLOT DECOUVERT

(Service de la Presse Associée) Paris, 16.—D'après une dépêche de Londres reçue ici, on nous apprend qu'on a découvert un complot pour l'établissement d'une dictature militaire à Lisbonne.

LA BOURSE

Opinions intéressantes au sujet de la crise financière que traverse le monde industriel

(Du bureau de Montréal)

Montréal, 15.—On s'alarme tellement de ce temps-ci des fluctuations de la Bourse et on augure d'une façon si sombre des résultats de la récente crise financière, que j'ai cru qu'il était d'équité de questionner un certain nombre d'intéressés, dans le mouvement financier et commercial de notre ville.

Ce qui surtout m'a porté à me renseigner au sujet du résultat que pourra avoir ce que je croyais être jusqu'ici une véritable pénurie d'argent, c'est le fait que tout dernièrement la rumeur voulait que l'une des plus anciennes et des plus importantes maisons de ferronnerie de cette ville, succombât aux mains de ses créanciers. Le fait que l'un des chefs de cette maison avait été subitement appelé à Londres, pour, dit-on, rétablir l'équilibre de ses affaires, avait prêté quelque fondement à cette nouvelle.

M'inspirant par conséquent de tout ce que j'ai entendu dire de voix autorisées, je vous fais savoir la situation actuelle des affaires non-seulement à Montréal mais un peu partout au Canada.

Actuellement il y a véritable accalmie pour toutes les lignes de commerce et d'industrie, excepté peut-être dans la construction, qui présente d'assez bonnes perspectives pour le printemps, à en juger par les différentes propositions qui sont présentement devant les architectes.

Toutefois malgré cette perspective, il ne faut pas se payer d'optimisme car deux causes principales peuvent changer ces prévisions: la première, la cherté des matériaux de construction qui se maintient depuis deux ans et qui peut bien se maintenir encore toute l'année; la deuxième, la chute du marché de l'argent.

Sous ce rapport cependant, les banques se tiennent sur la défensive, et ne montreraient pas plus de libéralité qu'elles en ont montré depuis quelques mois, aussi les capitalistes et les constructeurs n'osent-ils pas s'aventurer.

Les manufactures de tissus, de même que les laminoirs, les clousiers, etc., etc., sont normalement occupés, mais les manufacturiers, à l'exemple de leurs congénères américains, évitent autant que possible de dépasser les limites de la consommation courante. Aussi leurs réserves de marchandises en entrepôt, sont-elles tenues au plus bas niveau possible.

Dans la distribution des marchandises de consommation courante, nous regrettons de constater que de ce temps-ci, la nouveauté sous toutes les formes: draperies, articles de fantaisie, merceries, etc., souffre d'une acalmie générale. C'est particulièrement dans ce commerce que l'on remarque un excès de "stock". Les détailliers en grand nombre, ayant trop escompté la saison d'automne et d'hiver, de fortes quantités de tissus de tous genres, de fantaisies légères et même de fourrures fabriquées, vont être reportées à l'automne prochain, à moins que le détaillier ne se décide à sacrifier temporairement la presque totalité de ses bénéfices, pour se décharger et réaliser de l'argent comptant le plus tôt possible. Nous croyons même que ce serait une bonne tactique à pratiquer dès maintenant, ce qui provoquerait une circulation d'argent plus animée, tout en profitant de l'avantage des acheteurs.

Il faut dire qu'en général, pour une raison ou pour une autre, les acheteurs manifestent passablement d'hésitation, plus que d'habitude même.

Ainsi à la présente saison des modes, on ne voit pas dans les rues de Montréal, ces étalages pompeux de coiffures et d'habillements nouveaux, que l'on voyait autrefois.

D'un autre côté, on dit un peu trop souvent qu'il n'y a pas d'argent. C'est peut-être une erreur. Il y a autant d'argent et même plus que pour les besoins courants. Il y en a autant qu'il y en avait l'an dernier alors que les affaires étaient très actives et même profitables. Malheureusement on a exagéré trop, dans mon opinion, la prospérité du pays. Comme conséquence, les banquiers en général, ont rayé dans une certaine mesure, la tendance trop manifeste de produire au-delà des besoins locaux.

Les caisses d'épargne regorgent d'argent, seulement on est à se demander quel emploi on pourra faire de cet argent.

(Suite à la page 2)

ALERTE

Les hôtes de l'hôtel King Edward sont éveillés par la peur d'un sinistre

(Du bureau de Montréal)

Peu de temps après une heure, hier matin, Mme Lapointe, épouse du propriétaire de l'hôtel "King Edward", sentit une odeur de fumée répandue dans sa chambre à coucher et en avertit son mari. Deux pensionnaires, faisant partie de la troupe d'opéra, frappèrent à la porte sur les entrefaites pour avertir M. Lapointe que le feu était à l'étage inférieur. Le propriétaire pria les deux hommes d'aller avertir les pompiers du poste No 1, à l'hôtel de Ville, tandis que lui-même avertissait les autres pensionnaires de se tenir prêts à toute éventualité. Les pompiers du poste No 1 furent bientôt sur les lieux en même temps qu'une alarme sonnée et amenait les pompiers des autres postes.

Le feu s'était déclaré au sous-sol, sous l'escalier principal, et gagnait la cuisine et le passage séparant le bureau de la salle à manger. L'hôtel "King Edward" est actuellement rempli de pensionnaires. Comme l'établissement se remplissait de fumée rapidement, ces derniers réussirent à s'échapper par les portes donnant sur la cour et à se rendre au poste central de police où ils trouvèrent un asile temporaire.

Les pompiers eurent bientôt fait d'éteindre le feu, mais toute la maison était remplie de fumée au point qu'il fallut enlever les chaises pour aérer l'édifice. Les pensionnaires purent ensuite réintégrer leurs chambres.

Le service s'est fait avec une habileté, hier, et les seules traces matérielles de l'incendie sont quelques fenêtres enfumées et des dégâts peu considérables à l'étage inférieur. Plusieurs papiers enroulés en fourreaux, accrochés dans les corridors, ont été sérieusement avariés. Les dommages sont couverts par les assurances.

LE "CANADIAN NORTHERN"

Toronto, 15.—Dans un interview, hier, M. D. D. Mann, président du chemin de fer "Canadian Northern", a déclaré que le chemin de fer et les quais de Key Harbor seront prêts à l'ouverture de la navigation et que le transport du minerai de Moose Mountain pourra se faire par cette voie.

Les mineurs ont travaillé pendant tout l'hiver et une grande quantité de minerai est prête à être expédiée. Dans deux ou trois ans, dit M. Mann, la production du minerai dépassera 500,000 tonnes par année. Le transport des passagers vers l'ouest se fera par la ligne "Sudbury".

LES POSTES AMERICAINES

(Service spécial) Washington, 16.—La chambre des représentants a adopté aujourd'hui le budget des postes, dont le total s'élève à \$222,193,392. C'est le chiffre le plus considérable qu'on ait encore vu.

Une des clauses du projet, voté par 136 voix contre 126, augmente les appointements des facteurs.

EMPOISONNEMENT EN BLOC

(Service spécial) New-York, 16.—Cinq cents personnes qui avaient assisté à un pique-nique de l'English Lutheran Church "Upper Sandusky, Ohio, ont été empoisonnées après avoir mangé du poulet et des gaufres. Jusqu'à présent, on n'a pas eu de morts à déplorer, mais l'état d'un cinquantaine de personnes est assez grave. Nombre de magasins sont fermés, tous ceux qui y travaillent étant malades.

LA JEUNESSE ET LE FRANCAIS

(Du bureau de Montréal) Montréal, 16.—M. Armand Lavigne, député de Montmagny, fera demain soir, à la salle académique du Gesù, sous les auspices des groupes montrealais de l'Association Catholique de la Jeunesse, une conférence sur la situation légale du français dans notre pays.

A L'ACADEMIE FRANCAISE

(Service spécial) Paris, 16.—L'Académie française a décidé aujourd'hui de refuser la somme de \$20,000, qui lui a été léguée par Mlle Louise H. Leclerc, décédée à New-York le 25 février 1907, pour être employée à "rélever le sens moral de la France".

L'Académie a décidé que l'acceptation de ce legs équivaudrait à reconnaître le bien fondé de l'opinion de la testatrice, qui considérait sa patrie comme un "égout d'iniquités".

HOMMAGE

Le juge du concours artistique Vice-royal, M. Parker, dit du bien de notre symphonie

(Du bureau de Montréal)

Voici une lettre de M. Horatio Parker, juge du dernier concours artistique à Ottawa, qui intéressera un grand nombre de citoyens de Québec. Cette lettre, adressée à un amateur de musique de cette ville, dit l'excellente impression que l'orchestre de notre Société Symphonique et son chef ont produite sur le juge. Nous la traduisons textuellement:

Université de Yale, Section de la Musique, New-Haven, Conn., 11 mars 1908.

Cher monsieur, Le rapport du concours musical d'Ottawa a été fait au colonel Hanbury-Williams, président du comité général, à qui devrait être adressée toute demande de copie de ce rapport.

Permettez-moi de profiter de cette occasion de vous exprimer le plaisir que j'ai éprouvé à entendre le concert donné par l'orchestre de la Symphonie de Québec. Ce corps de musique a fait preuve d'un entraînement et d'un esprit excellents et doit être un facteur important et délicieux dans la vie musicale de votre belle vieille cité. Voulez-vous avoir la bonté de transmettre mes compliments à votre directeur accompli, et me croire

Sincèrement à vous, HORATIO PARKER.

LES POLONAIS PROTESTENT

(Service de la Presse Associée)

Buffalo, N. Y., 16.—Les citoyens polonais de cette ville ont tenu une grande assemblée hier, à laquelle ils ont protesté contre le bill d'expropriation passé par le gouvernement de la Prusse. Ils ont rédigé un mémoire rappelant les conditions de l'existence des Polonais dans la Prusse depuis 1805 et dans lequel ils font un vigoureux plaidoyer pour la conservation de leur langue et de leur terre. Ce mémoire a été adressé au Congrès, au président Roosevelt et aux membres du cabinet. Les auteurs à cette assemblée ont déclaré que si cette protestation n'était pas acceptée il y aurait une foule énorme pour boycotter les marchandises allemandes.

PETITES CAUSES

(Service spécial)

Toronto, 16.—Le secrétaire de l'Association des Manufacturiers Canadiens a envoyé à tous les premiers ministres provinciaux de la Puissance une lettre leur demandant de faciliter l'enregistrement de la quantité de neige et de pluie tombée dans toutes les parties du pays. L'objet de cet enregistrement est de se rendre compte de l'influence exercée sur les pouvoirs d'eau par la pluie et la neige. On affirme que de grandes dépenses d'argent faites pour l'exploitation de pouvoirs d'eau d'après des données insuffisantes ont eu pour résultat des pertes très considérables.

TUE DANS UN CHANTIER

(Service spécial)

St-Martin de Beauce, 16.—Un triste accident vient d'arriver qui jette la consternation dans une famille de la paroisse. La victime est Thomas Bilodeau, qui a été tué dans un chantier par un billot. Nous n'avons pas encore de détails de l'accident. Le défunt est le fils de Louis Bilodeau, cultivateur de St-Martin. Il était veuf et âgé de 27 ans.

CONTRE LES PARIS

(Service de la Presse Associée)

Albany, 16.—C'est cette semaine que sera voté ou rejeté le Bill défendant les paris aux courses. On est à peu près certain que le bill sera adopté. Bien plus ce bill sera adopté tel qu'il a été composé primitivement c'est à dire que la loi prendra effet immédiatement après la passation du bill.

LA ST-PATRICE

(Du bureau de Montréal)

Montréal, 16.—Les paroissiens irlandais catholiques de Saint-Gabriel, ont célébré, hier, la fête patronale de leur paroisse. A cette occasion, il y a eu messe et vêpres solennelles.

La grand-messe a été chantée par M. l'abbé F. Faber, vicaire de la paroisse, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre.

A l'orgue le choeur de chant a exécuté la messe de Sainte-Thérèse. Le sermon a été prononcé par M. l'abbé Rey.

MORT SUBITE

(Service de la Presse Associée)

Ottawa, 16.—M. de St-Julien, magistrat de district pour les comtés de Wright et Pontiac, est mort, hier soir, après seulement quelques heures de maladie. Il était gradué de l'Université Laval et avait pratiqué le droit à Québec, au début de sa carrière. Le défunt était âgé de 72 ans.

Vertical text on the right edge of the page.

UNE RUMEUR

On parle de changement et de nominations importantes dans les hauts rangs de notre milice

Certaines rumeurs circulent à propos des nominations dans le service de la milice, et il semble probable que d'ici à quelques semaines il y aura du nouveau. Parmi les promotions importantes dont il est question on mentionne celle du brigadier-général W. H. Cotton au poste de maître-général d'ordonnance, pour remplacer le brigadier-général W. D. Otter au commandement du district de l'ouest, quand ce dernier viendra à Ottawa, en avril, remplir les fonctions de chef de l'état-major général, recueillant ainsi la succession du général Lake. Le lieutenant-col. R. W. Rutherford, actuellement commandant de l'Artillerie Royal à Québec, succèdera au général Cotton comme maître d'ordonnance.

Le successeur du lieutenant-col. Rutherford comme commandant de la forteresse de Québec, sera le lieutenant-col. Oscar Pelletier, actuellement commandant au district de Montréal.

Il est aussi rumeur que le lieutenant-col. Roy, actuellement commandant du district de Québec, ira à Montréal comme commandant de ce district. Parmi les autres changements en perspective se trouve la nomination du lieutenant-col. J. S. Dunbar au poste de commandant de district à Kingston, et celle du capitaine Benyon comme D. S. A. à Halifax.

LA BOURSE

(Suite de la 1ère page)

Ce qui bientôt va contribuer à accroître la totalité des capitaux dans le pays, ce sont les grands emprunts qui sont en voie de négociation à l'étranger, et qui seront distribués sur différents points pour la construction des voies ferrées.

Un autre fait utile à noter c'est que les épargnes chez les classes agricoles sont très considérables. Ces épargnes pour la grande partie restent en la possession des agriculteurs qui en retirent couramment 3 p. c. et qui préfèrent, lorsque l'occasion s'en présente, les prêter sur hypothèque, ce qui leur rapporte 4, 5 et même 8 p. c. De cette façon, une immense quantité de capitaux se trouvent immobilisés sur les terres, mais nous constatons avec plaisir, que ces prêts sur hypothèque sont utilisés à l'amélioration des terres et du roulement des fermes.

En définitive, il est juste d'admettre que dans l'ensemble, les classes agricoles du pays sont riches. Un phénomène assez curieux cependant à constater c'est que plus l'agriculteur canadien fait d'argent avec ses produits, moins il en dépense en luxe, et moins il fait d'argent, plus il s'endette.

Un commerce qui est malheureusement trop prospère c'est celui des boissons alcooliques. Un financier me faisait à ce sujet cette remarque: "J'appuie personnellement tout ce que l'on fait en ce moment pour enrayer l'alcool, mais, aussi longtemps qu'on mettra de l'alcool sous le nez des gens, aussi longtemps et en aussi grande quantité il en sera bu. L'un des moyens les plus simples et les plus sûrs d'arrêter la marche de l'alcool, et surtout de l'alcool froleté, serait à mon humble avis, de tripler les droits d'accise sur la fabrication, et les droits de douane sur l'importation; de diminuer ou d'enlever si possible les droits d'accises sur les bières et de primer la fabrication des vins indigènes ou vins du pays."

Nous croyons que c'est là une opinion sensée. Si toutefois on ne pouvait en arriver à ce résultat, le gouvernement ne pourrait-il pas, sans ajouter à ses dépenses, établir une inspection sévère des boissons vendues dans les boutiques, et établir un système de confiscation absolue de toutes les liqueurs dont la pureté n'est pas parfaitement établie au laboratoire.

Nous avons parlé plus haut de l'économie forcement pratiquée par l'importateur, mais nous devons ajouter que dans le commerce des comestibles, tout est très actif et les fournisseurs en général sont satisfaits des remises de fonds de leur clientèle.

En somme, la situation commerciale prise dans l'ensemble, dans le moment, en est une d'indécision, et il n'y a pas lieu d'être optimiste pour la saison prochaine. D'autant plus, qu'on ne voit pas encore s'il y aura de quoi alimenter l'exportation dans une mesure aussi grande que par les années passées. La statistique des probabilités de l'exportation ne semble pas encore bien fixée.

Une nouvelle est parvenue récemment sur le marché qui n'a pas été entièrement confirmée. Cette rumeur voulait que le gouvernement anglais prohibât pendant un certain temps l'importation du foie du Canada en Angleterre. Le consommateur anglais se serait plaint, dit-on, de ce que les qualités exportées durant la saison actuelle n'ont pas été ce qu'elles auraient dû être.

D'après tous les renseignements que nous avons pris, les prix de consommation de tous genres sur notre marché canadien, sont bien soutenus, et il n'y a pas d'apparence qu'ils fléchissent d'ici à longtemps.

L. TRÉPANIER.

On cite un financier dont la situation est sérieusement menacée.

Il est certain, couclut quelqu'un, qu'il a du plomb dans l'aile!

Bah! ce n'est pas cela qui l'empêchera de voler.

NOUVELLES DE LÉVIS

Mort de Révérende Sœur Ste-Léonie, supérieure du couvent des SS. de Jésus-Marie, à St-Joseph

Conseil de Ville
Il y aura assemblée régulière du Conseil de Ville, ce soir, à huit heures.

Au Patronage
Le R. P. Verret, qui était autrefois du Patronage de Québec, a été appelé à remplacer le R. P. Degegne, au Patronage de Lévis.

Le Père Verret est canadien, mais il a passé plusieurs années à Paris, où il a acquis beaucoup d'expérience. Il sera donc d'une grande utilité pour la jeunesse ouvrière de cette ville. Nous espérons qu'il sera aidé et encouragé par nos concitoyens.

A Notre-Dame de Charny
M. Jos. Charney, marchand de meubles, de Charny vient de faire cession de ses biens. Il a déposé, samedi, son bilan, entre les mains de ses avocats.

Décédés
La jeune fille de M. Bolduc, agent d'assurance de Lévis, dont on annonçait la maladie grave, la semaine dernière, est morte hier matin, à l'âge de 10 ans.

Est décédé aussi ce matin, à Lévis, rue Déziel, M. Pierre Bouchard, à l'âge de 72 ans. M. Bouchard demeurait depuis quelque temps chez son fils Théophile Bouchard, employé sur l'Intercolonial.

Nos sympathies aux familles éprouvées.

C'est aujourd'hui que le journal "Le Quotidien", de Lévis, paraît sous la direction de ses nouveaux propriétaires. Il prend la place du "Nouvel Lévis". Directeur, M. Edras Fortin; gérant, M. F.-X. Pichette.

Religieuse décédée
La Révérende Sœur Ste-Léonie, née Mlle Paré, de Québec, aujourd'hui supérieure du Couvent de Jésus-Marie, de St-Joseph, est décédée ce matin. La Révérende Sœur n'était malade que depuis mercredi dernier. On ne s'est aperçu de la gravité du mal que vendredi. Elle était âgée de 53 ans, et dirigeait le Couvent de St-Joseph depuis plusieurs années.

Son service funèbre aura lieu dans la chapelle du Couvent, mercredi matin à 8 1/2 heures. Les amies et les anciennes élèves sont priées d'y assister.

EDOUARD DETHIER

Edouard Dethier, dont l'interprétation des œuvres de Bach charmait Joachim lui-même, naquit à Liège en 1865. Il entra au conservatoire de sa ville natale à l'âge de dix ans, et à quinze ans il remporta le premier prix contre trente-six concurrents. Il se rendit peu après au conservatoire de Bruxelles et l'année suivante, ayant conservé le plus grand nombre de points, on lui décerna le premier prix avec la plus grande distinction.

Dethier devint alors professeur de violon agrégé du conservatoire et ce fut pendant qu'il exerça le professorat que son talent inouï, non-seulement comme virtuose, mais aussi comme professeur, se révéla chez lui une puissance extraordinaire.

Joachim, qui l'entendit, fut si impressionné par la nature artistique du jeune homme qu'il lui prodigua les plus brillantes encouragements. Voyant qu'il n'hésitait à l'appeler un prodige, et l'entreprit ensuite d'en faire le plus grand virtuose; il est aujourd'hui reconnu l'éleve le plus distingué d'Ysaye.

Dethier exécuta un magnifique programme au Lyova, mardi, le 24. Il sera assisté de MM. L. F. y Woodley, le bariton distingué si bien connu des québécois.

Le plan de la salle est déposé chez M. A. Lavigne, 65 rue St-Jean.

NOUVELLES MARITIMES

Les derniers steamers arrivés dans les ports océaniques sont les suivants:

A New-York, le "New York" de Southampton; le "Minnehaha", de Londres.

A Moville, le "Caledonia", de New-York.

A Liverpool, le "Canadian", de Boston.

A Plymouth, l'"Amerika", de New-York.

TRAINS SPECIAUX POUR LES COLONS AU NORD-OUEST

Durant les mois de mars et avril le Pacifique Canadien fera circuler des trains spéciaux de colons qui quitteront la jonction de Carleton à 9 h. p. m., tous les mardis, s'il y a trafic suffisant. Le but de ces trains spéciaux est de permettre aux colons qui le désirent l'avantage de transporter avec eux leurs effets. Un wagon-lit pour colons sera attaché à chaque train. On pourra obtenir une copie du guide du Colon, et toutes les informations désirables, des agents du Pacifique Canadien.

A LA BASILIQUE

Hier soir, à eu lieu à la Basilique la clôture de la neuvaine. M. Marois a donné la bénédiction du T. S. Sacrement assisté de MM. les abbés Jos. Proulx et J. J. Dubé, élèves du Grand Séminaire.

Le Rév. Père Moreau, dans son dernier sermon, a engagé les fidèles à se montrer dignes de ce nom en restant toujours les fils soumis de l'Eglise Catholique.

LES ETATS-UNIS

Un financier américain constate que l'on est fort peu sympathique à son pays en Europe

(Service de la Presse Associée)
New-York, 16.—M. A. B. Hepburn, président de la Chase National Bank, de retour d'Europe a donné une interview, dans lequel il a déclaré que la chose qui l'a le plus impressionné et qui fait ordinairement le plus d'impression sur un observateur est le fait qu'en Europe on n'aime pas les Etats-Unis. On nous regarde comme un peuple tapageur, qui veut agir avec une sorte de décorum, et on serait content s'il survenait des complications internationales, qui ne les affecteraient pas et qui pourraient nous causer de graves misères.

Nous sommes leurs rivaux commerciaux et financiers et notre importance militaire grandissante les trouble. Elle détruit l'équilibre des puissances, dans lequel les avaient placés leur diplomatie.

Il est clair pour tous que les seuls amis que nous ayons de l'autre côté de l'Atlantique sont les Anglais. L'Amérique a des intérêts parallèles aux nôtres et ce qui serait de nature à diminuer notre prestige lui serait également préjudiciable.

AVIS AUX MARCHANDS DE QUEBEC ET D'AILLEURS
Les Goelettes et le Bureau d'Informations

Nous sommes heureux d'annoncer à nos nombreux lecteurs que M. Wilfrid Barras ouvrira, pour la quatrième année, son bureau d'informations pour goelettes le 6 avril prochain.

Inutile de rappeler au public les nombreux services que ce bureau a rendus aux marchands en les renseignant d'une manière exacte sur l'arrivée, le départ, et la destination, ainsi que sur les quais où les goelettes prennent leur cargaison.

Nous félicitons M. W. Barras de l'excellente idée qu'il a eue d'ouvrir un bureau de ce genre qui est un économique pour les abonnés. Jadis les marchands faisaient perdre un temps considérable à leurs employés en les envoyant à la recherche de certains renseignements, souvent difficiles à obtenir.

Aussi nous devons annoncer que M. Wilfrid Barras passera lui-même à vos bureaux pendant ce mois pour solliciter de nouveau l'encouragement, qui lui a été témoigné pendant les trois années passées.

M. Wilfrid Barras se fera un plaisir de fournir de plus amples informations aux marchands étrangers à la Ville désirant s'abonner.

Adressez toute correspondance au BUREAU D'INFORMATIONS POUR GOELETTES.

WILFRID BARRAS, Prop. Québec.

LE QUOTIDIEN

Le vente du "Quotidien" à la société de publication du Nouveau Lévis a été ratifiée à une assemblée des membres de la compagnie J.-E. Mercier et Cie. Le prix de vente est d'environ \$8,000. Les acheteurs en prendront possession cette semaine. Six ou huit pages seront publiées tous les jours et le "Nouvel Lévis" sera probablement fusionné avec lui.

NOTES PERSONNELLES

Nous apprenons avec regret que M. Jules Bolduc, gendre de M. François Parent de Beauport, est très dangereusement malade.

M. l'abbé Eug. Lapointe, supérieur du Séminaire de Chicoutimi, est arrivé d'Europe samedi soir, en compagnie de M. et Mme Cloutier et de M. l'abbé J. B. Martel de St-Jérôme.

LA MORTALITE INFANTILE

Une conférence sera donnée, jeudi le 19 courant, à 8.20 p. m., à l'Université Laval de Montréal, sur la "Mortalité infantile", par le docteur J. E. Laberge, du Bureau d'Hygiène.

Toutes les personnes qui s'intéressent à cette grande oeuvre de la conservation de nos enfants, sont priées d'y assister.

DAUPHIN PILOTE

Depuis vingt ans, dans le port de Palorus (Nouvelle-Zélande), opère un pilote d'un type rare: un dauphin, long de 3 mètres, va au-devant de tous les vapeurs ou bâtiments qui arrivent, naissant à fleur d'eau, jusqu'à ce que les gens soient amarrés. Comment cette bonne bête a-t-elle connaissance de l'approche des navires? Toujours est-il que, avec une exactitude qui ne se dément pas, elle n'en rate pas un. Elle est seule à se manifester ainsi. Peut-être est-ce la façon d'égayer sa solitude... Tous les marins la connaissent sous le nom de Palorus-Jack.

Palorus-Jack n'a jamais fait exception que pour un bateau postal. Celui-ci, il l'a définitivement rayé de la liste de ses clients. Pourquoi? Parce qu'un jour, tandis qu'il navigait à ses côtés, l'excellent dauphin reçut un méchant coup, dont il porte encore la cicatrice. Pour cela-là seulement, Palorus-Jack ne se dérange pas.

Le Parlement irlandais, dont l'actif compte maints votes originaux, a décidé que tout attentat à Palorus-Jack serait réprimé sévèrement par la loi... Combien d'années encore le bon pilote étalera-t-il sous les yeux des navigateurs ses squames étincelantes comme une cuirasse d'argent!

LA SYMPHONIE

M. Arthur Lavigne est élu président de la Société Symphonique de Québec pour l'année 1908-1909

Une assemblée des membres de la Société Symphonique de Québec a eu lieu à la salle de la société, samedi soir pour l'élection des membres du bureau de direction pour l'année qui commence. Un grand nombre de membres étaient présents, et après quelques remarques du président et la lecture du rapport du secrétaire-trésorier, l'élection des directeurs et des dignitaires a donné le résultat suivant:

Président—Arthur Lavigne. Vice-Président—W. E. Davies. Secrétaire—Alex. Lemieux. Asst. Secrétaire—Paul L'Évêque. Trésorier—Alph. Bouchard. Bibliothécaire—Arthur Vézina. Asst.-Bibliothécaire—L. Robitaille. Membres du comité—M. L. A. Carrier, W. N. Campbell, H. Courchesne, Th. Chouinard. Maître de concerts—J. A. Gilbert. Directeur musical—Joseph Vézina.

DISPARITION D'UN ARBRE

Un vieil arbre, que l'on montrait depuis des années aux visiteurs de la localité, vient de disparaître à l'Ancienne Lorette. Cet arbre était en face de la résidence de M. Siméon Hamel et l'on croit qu'il avait plus de 300 ans. On a été obligé de le couper parce qu'il obstruait la voie, et l'on croit en retirer de 20 à 30 cordes de bois.

M. GINGRAS

Un de nos abonnés, de retour de Boston, nous dit y avoir rencontré le teneur de livres Gingras, dont le départ de Québec a donné lieu à des rumeurs assez graves, il y a quelque temps.

M. Gingras aurait été fort étonné et fort peiné à la réception de ces nouvelles:—Il n'est parti si brusquement, dit-il, que parce qu'il croyait devoir se hâter pour obtenir une place qu'il sollicitait depuis quelque temps dans un bureau de Boston, en prévision du chômage auquel il croyait devoir être bientôt condamné à Québec.

Par malheur malgré son empressement il est encore arrivé trop tard, il se propose de revenir bientôt à Québec, autant pour y chercher de l'ouvrage que pour dissiper les bruits fâcheux qui courent sur son compte.

Courrier de Montmagny

Le triduum de tempérance, prêché par M. l'abbé P. E. Roy, s'est terminé mardi le 10 mars. A chaque exercice l'église était littéralement remplie; aussi le succès n'a pas manqué, 60 nouveaux chefs de famille, une quinzaine de jeunes gens, 66 enfants, 111 dames et demoiselles sont venus faire inscrire leur nom sur le registre de tempérance. Depuis la retraite de l'année dernière durant laquelle les deux tiers des chefs de famille s'étaient fait inscrire comme membres de la société de tempérance, un certain nombre déjà s'étaient fait inscrire isolément. Nous attendons beaucoup de bien de ce triduum.

Il y a eu une séance du conseil du comté de Montmagny, mercredi le 11. Etant présents: MM. Louis Blais, maire de St-Pierre, Ed. Morin, maire de St-François, A. Lemieux, de Berthier, C. Lemieux, de St-Cajetan d'Armagh-Est, Arth. Fournier de N.-D. du Rosaire, Dr Côté, du Cap St-Ignace.

M. Louis Blais a été réélu préfet du comté, et M. Alph. Lemieux, de Berthier, sous-préfet. M. F. G. Bernier a donné sa démission comme secrétaire-trésorier, et une résolution a été passée autorisant M. le préfet à engager un autre secrétaire-trésorier.

Décédée le 13 du courant, Dame Joséphine Bou langer, épouse de Donat Bernier, ancien entrepreneur menuisier. Elle était âgée de 82 ans. Les funérailles ont eu lieu le 15.

Les exercices de la neuvaine à St-François-Xavier sont continuées, hier. Elle est prêchée par le R. P. Marshall, rédemptoriste.

Les cours Supérieure et de Circuit ont été suspendus le 2 jusqu'au 5 de mars courant, sous la présidence de l'hon. Juge H. C. Pelletier. Jugement a été rendu dans les causes suivantes:

Dame Amanda Bernard vs J. Eugène Belleau, l'action en séparation de biens est maintenue et la Cour déclare que la demanderesse a droit de prendre son douaire au montant de \$2,900, son préjudice au montant de \$200 et une somme de \$300 qui lui a été échue par la succession de son père.

Eugène Caron vs Joseph Thiboutot, la demande d'avocation faite par le défendeur est refusée, avec dépens.

Maxime Pelletier vs Georges Cloutier, la requête civile du défendeur est renvoyée avec dépens.

Price Brothers & Co Lit. vs Joseph Moreau, l'évocation est accordée, les frais devant suivre l'issue du procès.

Prévost vs Tanguay, action maintenue, le défendeur était condamné à payer au demandeur la somme de \$39 avec intérêt et dépens.

Le chirurgien de famille, croisant ses bras sanglants devant le cadavre du pauvre diable auquel il vient de couper motuellement les deux jambes, dit à la veuve:

—J'ai du moins la satisfaction de l'avoir prolongé un peu.

—Prolongé! Vous trouvez? demande la veuve, en considérant les moignons enroulés.

Diplôme d'Honneur a M. G. de Muller pour vin de Messe



SACRI PALAZZI APOSTOLICI

La Santità di Nostro Signore P. Pio X.

religioso d'aver un attestato di Sua Santità Pontificia condonazione... al Signor Giuseppe de Muller Negoziente di Vini in Canagora di... benignamente signata di concedergli il titolo di Fornitore di Sua Santità

Ort. Vaticano li 11 Aprile 1907 Il Cardinale Prefetto dei SS. A. A. C. A.

JULES BAILLARGEON

MARCHAND DE VINS 64, RUE SAINT-PIERRE, - - - QUÉBEC. TÉLÉPHONE 929

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

J. P. GARNEAU

IMPORTATEUR ET FABRICANT D'ORNEMENTS D'ÉGLISE 6 rue de la Fabrique 5 rue St-Jean, H.-V.

NOUVEAUTÉS

- JEHOVAH ET SON PEUPLE, par le Rvd P. Berthe 1.75
VIE DES SAINTS, illustrée, 1 vol. .35
LA MÉDECINE AU PRÉSENT, 1 vol. .65
VIE DE LEON XIII, 1 volume .25
LES PARABOLES ÉVANGÉLIQUES, expliquées par le R. P. Lacouture, 2 volumes 1.00
VIE GLORIEUSE DE N. S. J.-C. (suite des volumes précédents) par le même, 1 volume .50
MEDITATIONS POUR LES JEUNES FILLES, par l'abbé Feige, 12 volumes 2.00
ENCYCLOPÉDIE DE SA SAINTE-TRÉPIE X, 2 volumes .50

Images pieuses en couleur 20c 25c 35c 50c et 75c LE CENT

Palmes! Palmes! GRANDES ET PETITES



TAUX REDUITS

SECONDE CLASSE QUÉBEC

- Nelson, Lebon, Trail, Rossland, Greenwood, Phoenix and Wedgway, B. C. Spokane, Wash, Vancouver, Victoria, Westminster B.C., Seattle and Tacoma, Wash, Portland, Ore., San Francisco, Cal. \$56.
Los Angeles, Cal. \$56.50

Ces taux seront en force jusqu'au 26 avril inclusivement

Pour billets de passage, place dans les wagons-salons et wagons-lits et renseignements généraux, s'adresser aux agents, Châteaufort, Frontenac, Gare du Palais ou au bureau principal, 30, rue St-Jean, coin de la Côte du Palais.

JULES HONÉ, agent local, Départements des Voyageurs et des Paquebots transatlantiques

Agence générale de lignes entre les ports du Canada, des États-Unis, de l'Europe, de la Méditerranée, et aussi les Bermudes, Cuba, la Jamaïque, la Floride, etc., de Baltimore.

EMERSON'S

St-Jean, Halifax, Liverpool

1908 DÉPARTS 1908

Table with 2 columns: Destination (St-Jean, Halifax, Liverpool) and Dates (March 20, April 3, April 17, May 1)

PRIX DE PASSAGE

Table with 2 columns: Classe (Première, Seconde) and Prix (Empress, Lake Manitoba, Lake Erie, Lake Champlain)

Pour billets de passage, et renseignements généraux, s'adresser aux agents, 22 rue St-Jean, au Châteaufort, ou 46 rue D'Alouette.

JULES HONÉ Jr., Agence générale de lignes entre les ports du Canada, des États-Unis, de l'Europe, de la Méditerranée, et aussi les Bermudes, Cuba, la Jamaïque, la Floride, etc., de Baltimore.

M. A. O. Pruneau

Gi-devant de la Société Pruneau & Kirovau, ouvrira au ter mai prochain un nouvel établissement dans le même genre d'affaire.

AU No 60, RUE ST-JEAN

près la côte du Palais, poste occupé maintenant par M. Deschamps, encourageur. D'ici les personnes ayant affaire à lui voudront bien s'adresser

AU No 34 RUE GOULLARD

ou par téléphone No 1488

Bureau à St-Roch

L'Action Sociale a ouvert un bureau au No 233, rue St-Joseph, chez M. J. E. Giguère

M. J. E. Giguère Marchand de tabacs et de journaux

Pour les petites annonces: Mariages, Décès, Naissances, Objets perdus ou trouvés, Demandes d'emploi, etc.

Nos amis de la partie basse de la ville voudront bien s'adresser à M. Giguère, ce qui leur évitera une course à la Haute-Ville.

Agence générale de lignes entre les ports du Canada, des États-Unis, de l'Europe, de la Méditerranée, et aussi les Bermudes, Cuba, la Jamaïque, la Floride, etc., de Baltimore.

GINSENG A VENDRE

Un lot de plantes (sauvages), de 1 à 3 ans, et des graines qui LEVERONT ce printemps, à détailler aux 100 et 1000.

Demandez la liste de prix et conditions.

J.-L.-O. VIDAL No 25, RUE NOTRE-DAME QUÉBEC

Ornements d'Eglises

Les Sœurs de la Charité de Saint-Louis, congrégation française, dont la maison mère est établie à Pont-Rouge, informent le public et en particulier les curés des Eglises catholiques, qu'elles ont un atelier de confection pour les ornements d'églises: elles font les neufs et reparent les vieux. Elles recouvrent également les commodes et d'un particulier et d'un magasin.

En outre, elles font aussi de la lingerie: couture fine, broderie, trousseaux de mariage, etc., etc.

S'adresser pour plus amples renseignements à la Supérieure du couvent à Pont-Rouge, Co. de Paroisse, P. Q.

Quebec Railway Light & Power Co

ÉCLAIRAGE AUTOMATE ET HIVER 1907-08

LE 15 ET APRÈS LUNDI, LE 30 SEP. 1907, les trains circuleront comme suit.

Entre Québec et les Chutes Montmagny LA SEMAINE

Table with 2 columns: Direction (Départ de Québec pour les Chutes Montmagny, Départ des Chutes Montmagny pour Québec) and Times (1:50, 6:00, 10:00, 11:00, 7:30, 8:15, 8:30, 9:40, 11:20, 11:30)

Entre Québec et Ste-Anne de Beauport LA SEMAINE

Table with 2 columns: Direction (Départ de Québec pour Ste-Anne de Beauport, Départ de Ste-Anne de Beauport pour Québec) and Times (7:00, 7:15, 10:00 A.M., 6:45, 11:11, 11:41 A.M., 12:41 (midi), et toutes les 30 minutes, 12:50, à toutes les heures de 1:00 à 6:00 P.M., et 30 minutes de 1:30 à 7:00, 7:30, 8:00, 9:00, 9:30 P.M., 8:30, 8:30, 10:00 et 11:00 P.M., 9:30, 10:00, 10:30 et 11:30 P.M.)

Entre Québec et Ste-Anne de Beauport LA SEMAINE

Table with 2 columns: Direction (Départ de Québec pour Ste-Anne de Beauport, Départ de Ste-Anne de Beauport pour Québec) and Times (7:30, 8:45 A.M., 1:45, 5:30, 6:15, 7:30, 9:15, 4:15, 6:15 et 7:30 (midi), 8 A.M., 4:15 et 5:30 P.M.)

Entre Québec, Beauport et St-Joachim JOURS DE SEMAINE

Table with 2 columns: Direction (Départ de Québec pour Beauport, Départ de Beauport pour Québec, Départ de Québec pour St-Joachim, Départ de St-Joachim pour Québec) and Times (9:45 A.M., 1:45 et 1:57:30, 11:58 A.M., 4:00 P.M., 7:00, 7:45, 8:30, 9:00, 9:30, 10:00, 11:00 A.M., 1:45, 4:45, 6:15 et 7:30 (midi), 1:4

INSTRUCTION PUBLIQUE

A travers le rapport du Surintendant—Les fondations nouvelles—Statistiques intéressantes—Les écoles de garçons.

Nous extrayons les remarques suivantes du rapport annuel du surintendant de l'Instruction Publique :

NOUVELLES FONDATIONS

A la dernière session de la Législature, le gouvernement a fait adopter trois lois destinées à la création de trois importantes écoles spéciales. La première de ces lois constitue en corporation l'école dite "des hautes études commerciales de Montréal", dont le but, d'après le texte même, est de couronner par un enseignement élevé les études faites dans des établissements spéciaux et de donner aux jeunes gens qui sortent des écoles élémentaires, des écoles commerciales et des collèges, les connaissances nécessaires à la direction des affaires de banque, du haut commerce et de l'industrie.

La législature a pensé que la chambre de commerce de Montréal serait apte à diriger cette école qui sera comme le prolongement de l'enseignement primaire et en gardera le caractère pratique et les méthodes.

Ce sera un enseignement primaire supérieur assurant aux élèves de l'institution une préparation plus complète à leurs futures professions, en leur donnant une somme plus étendue de connaissances.

La nouvelle corporation est autorisée à faire des emprunts jusqu'au montant de \$300,000 et le gouvernement s'oblige à garantir le paiement du capital et de l'intérêt. Il donnera de plus à l'école une somme annuelle de \$20,000. De son côté, la chambre de commerce paiera une subvention de \$5,000 par an pour contribuer à payer les dépenses de l'institution.

Les deux autres lois, qui au fond sont identiques, concernent la fondation de deux écoles industrielles techniques, l'une à Québec, l'autre à Montréal. Le but de ces maisons d'enseignement, dit la loi, est de préparer par des études théoriques et pratiques les jeunes gens qui se destinent aux carrières industrielles et de développer chez eux, par une instruction sage et organisée, une connaissance suffisante des professions manuelles et de l'industrie en général.

La corporation de l'école technique de Québec est autorisée à emprunter la somme de \$100,000 et l'école de Montréal celle de \$200,000. Le gouvernement donnera à chacune des écoles techniques une subvention annuelle de \$10,000.

Ces écoles, dirigées par des hommes ayant l'expérience voulue en fait d'enseignement et possédant eux-mêmes à fond les connaissances qu'ils devront transmettre aux élèves, peuvent produire beaucoup de bien, car il y a longtemps que le besoin d'écoles de ce genre se fait sentir dans notre Province, qui ne possède aucune maison où l'apprenti puisse apprendre la théorie en même temps que la pratique du métier qu'il se propose d'exercer.

Résumant les raisons de la fondation de ces écoles, le premier ministre, M. Gouin, lorsqu'il présenta les projets de lois à la chambre, s'exprimait en ces termes : "C'est pour donner à notre Province des négociants, éclairés, des chefs de maison de commerce et de banque ; c'est pour fournir à nos industriels des agents commerciaux actifs, intelligents et habiles ; c'est pour procurer à nos manufacturiers des producteurs instruits, des chefs d'atelier émérites, des contremaîtres expérimentés et des ouvriers d'élite qu'avec la coopération des autorités municipales de Montréal et de Québec, et le concours de la chambre de commerce du district de Montréal, nous fonderons trois écoles qui, c'est notre espoir, donneront satisfaction aux besoins légitimes des professions industrielles et commerciales."

Les commissaires d'écoles protestants de Montréal, avec un sens très pratique des besoins de l'époque, ont fondé une école technique pour l'avantage des jeunes gens de langue anglaise qui appartiennent à la minorité religieuse. J'ai eu le plaisir d'assister à l'inauguration de cette maison d'enseignement, en février 1937, et je n'ai pu qu'admirer les belles proportions et le judicieux aménagement intérieur de l'édifice.

Cette école, outre qu'elle est un embellissement pour la ville de Montréal, devra produire de magnifiques résultats pour l'Instruction scientifique des élèves qui sont appelés à la fréquenter.

REMARQUES GÉNÉRALES

Il me fait plaisir de dire que les arrêtés ministériels de l'an passé, accordant des primes aux instituteurs et aux institutrices qui ont enseigné au-delà de quinze ans, de même qu'aux cinq municipalités scolaires les plus méritantes de chaque district d'inspection, ont eu un excellent résultat. Les inspecteurs d'écoles ont constaté dans leurs tournées annuelles, entre autres M. Bergeron a observé que les gratifications aux institutrices excellent chez nos dernières une émulation de bon aloi dont profitent les élèves. Ces institutrices qualifiées sont aujourd'hui l'objet d'at-

tion spéciale de la part des commissions scolaires. Leurs services sont recherchés et on leur offre généralement un traitement plus élevé qu'aux autres. M. l'inspecteur Brault remarque, de son côté, que le système de primes offertes aux municipalités crée entre les commissions scolaires une rivalité très favorable au développement de l'Instruction. M. l'inspecteur Marquis affirme que grâce à ces primes, plusieurs municipalités ont fait des efforts louables, soit en augmentant les traitements des titulaires d'école, soit en réparant ou en meublant les écoles pour avoir droit de concourir avec quelques chances de succès.

A propos de l'ameublement des écoles rurales, je puis affirmer que, depuis quatre ans surtout, il y a eu une amélioration très sensible. Des commissions scolaires d'abord un peu récalcitrantes ont embôité le pas dans la voie de cette transformation et, en général, on comprend mieux combien il importe de meubler les classes d'une manière convenable. C'est ainsi que, dans la région d'Arthabaska, quinze municipalités ont dépensé l'an dernier au-delà de \$2000 pour l'achat de pupitres perfectionnés, de cartes géographiques et de tableaux noirs. La municipalité d'Arthabaska seule a dépensé \$325 pour ces objets.

M. l'inspecteur Lippens dit que, dans son district, il ne reste plus que 26 salles de classe affligées d'un mauvais mobilier, quand il y a quatre ans, on en comptait 120.

Il y a également progrès dans la manière de construire les écoles et, dans mon département, on déploie d'incessants efforts pour que les plans de maisons d'école que l'on fournit gratuitement soient fidèlement exécutés et que les commissions scolaires pourvoient à la bonne ventilation des édifices. La correspondance officielle à ce sujet est volumineuse.

Parmi les endroits où des maisons d'école ont été récemment construites, je citerai la ville de Chicoutimi, qui a érigé une école primaire supérieure au coût de \$40,000 environ et une autre de \$10,000 à \$12,000, avec appareils de chauffage à l'eau chaude et de lumière électrique.

Les commissaires d'écoles de Jonquière ont bâti une superbe école en briques dont le prix excède \$5,000. La municipalité scolaire d'Arthabaska mérite aussi des félicitations spéciales pour la construction, au coût élevé de \$30,000, d'une superbe école primaire, vrai modèle à tous les points de vue, remarque l'inspecteur Bergeron.

J'ai eu le plaisir d'assister à l'inauguration de la magnifique maison que les commissaires des écoles protestantes de Québec viennent d'ériger en cette ville. L'édifice est parfaitement bien divisé, les classes sont spacieuses, la lumière y entre en abondance et l'intérieur est imposant. Cette école, à laquelle on a donné le nom de Victoria, fait honneur à la cité de Québec.

La ville de Lévis a érigé aussi un bel édifice scolaire dont le prix de construction s'élève à \$25,000. La paroisse de Château-Richer a, en cours de construction, une maison d'école dont le prix excédera \$10,000.

Les commissaires des écoles catholiques de Québec ont renouvelé presque tout le mobilier de leurs écoles et vont dépenser, cette année, à peu près \$200,000 en constructions. Ces efforts sur différents points du pays ne peuvent que réjouir ceux qui s'intéressent au mouvement scolaire.

J'ai approuvé, durant l'année scolaire 1936-37, 238 plans et devis de maisons d'école.

Les emprunts contractés pour constructions d'écoles durant cette même année, par les différentes municipalités, se sont élevés au chiffre de \$523,932.

Le montant dépensé en 1935-36 pour la construction de nouvelles écoles était de \$397,257 soit une augmentation de \$71,735 sur l'année 1933-34 et de \$241,173 sur celle de 1934-35.

La présence moyenne des enfants à l'école peut se porter à une comparaison avantageuse avec celle d'autres États. Elle a été de 72.79 p. c. dans les écoles élémentaires, de 81.18 p. c. dans les écoles intermédiaires et de 85.49 p. c. dans les écoles primaires supérieures ; la proportion de la présence moyenne dans les trois catégories d'écoles, ensemble, est de 78.87 p. c.

Le nombre de maisons d'enseignement de tout genre aujourd'hui dans la province de Québec est de 6,523, avec 2,639 instituteurs et 10,196 institutrices.

Le nombre des garçons fréquentant les écoles s'élève à 187,366, celui des filles à 179,399, donnant 366,766 comme le total des élèves.

Le grand total des professeurs, des maîtres et des maîtresses d'écoles est de 12,935.

Les contributions générales scolaires payées par les contribuables s'élèvent à \$4,050,741 et par le gouvernement à \$540,650. Soit un grand total de \$4,591,391.

ÉCOLES DE GARÇONS

Je terminerai mes remarques en

disant que s'il est une chose que l'on doit déplore, c'est le petit nombre d'instituteurs qui enseignent dans nos écoles. L'Instruction des garçons est confiée, à peu d'exceptions près, à des institutrices, la plupart trop jeunes pour exercer une maîtrise salutaire sur leurs élèves et pour leur donner l'éducation virile dont ils ont besoin. Les commissaires d'écoles en général, de même que les parents, ne semblent pas assez se rendre compte de la grande importance qu'il y aurait à confier l'Instruction des garçons à des maîtres et non à des maîtresses. Catholiques et protestants ont à se plaindre de l'état de choses qui existe actuellement.

Dans nos écoles primaires, le nombre des instituteurs laïques catholiques, d'après les statistiques de la dernière année, n'était que de 27, contre 4,827 institutrices laïques, et le nombre des instituteurs protestants de 29, contre 1,150 institutrices. Dans les écoles primaires intermédiaires, dites modèles et primaires supérieurs ou académiques, le nombre des instituteurs laïques catholiques était de 213, contre 490 institutrices laïques, et chez les protestants de 65, contre 302 institutrices.

Cette proportion des instituteurs et des institutrices semble avoir une tendance à diminuer plutôt qu'à augmenter. Il est vrai qu'il faut tenir compte du nombre de religieux qui enseignent dans les écoles primaires catholiques. Ce nombre est de 1,080, dont 91 dans les écoles élémentaires. De sorte que le nombre d'instituteurs dans les écoles catholiques s'élève réellement à 1,320, mais comme des écoles des Frères ne peuvent s'établir que dans certains centres et que, dans bien des paroisses, la population n'est pas assez dense, ni assez riche pour avoir besoin de plusieurs instituteurs dans une même maison, il serait opportun d'obtenir l'inconvénient de confier à des institutrices l'Instruction des garçons de dix à seize ans en adoptant une mesure quelconque propre à favoriser la fondation, près de l'église paroissiale, d'une école primaire intermédiaire ou modèle de garçons sous la direction de maîtres d'école.

Les inspecteurs d'écoles dans leur rapport favorisent cette idée qui a déjà au reste été discutée. Je citerai entre autres MM. G.-S. Vien et J.-M. Turcotte. Le premier dit : "Une réforme qui s'impose, Monsieur le Surintendant, c'est l'établissement d'écoles modèles de garçons. À la campagne, sous la direction d'un maître, surtout dans les municipalités qui ont de grands villages."

"L'éducation donnée par des femmes, aux élèves de 6 à 12 ans, est peut-être supérieure à celle qu'un maître pourrait donner ; mais, pour des élèves plus âgés, auxquels il faut un enseignement plus viril, afin de les préparer aux luttes de la vie, il faut une main plus ferme, une plus persévérante énergie pour la formation des caractères, et c'est là que le maître prouve sa supériorité."

"On parle encore, avec bonheur, dans mon district, des écoles dirigées autrefois par des maîtres ; on cite encore les noms de ceux qui, partant de ces écoles, ont fait avantageusement leur chemin dans le monde ; et partout où ces écoles ont été tenues, on regrette leur disparition. À l'heure actuelle, on envoie à grands frais les élèves dans les centres étrangers pour y puiser une instruction qui n'est certainement pas supérieure à celle qu'on pourrait avoir près de la demeure paternelle, pour quelques dollars."

"Cet état de choses empêche bon nombre de familles de faire donner une bonne éducation plus sérieuse à cause des fortes dépenses qu'il occasionne. Le gouvernement ferait une œuvre aussi patriotique qu'éminemment utile en accordant des octrois spéciaux pour la création de ces écoles."

M. J.-M. Turcotte fait la même recommandation en disant : "En général, le garçon d'une douzaine d'années cesse d'aller à l'école. À cet âge, l'élève traverse la période critique de la vie scolaire ; il n'est ni homme ni enfant, suivant l'expression de Mgr Dupanloup, et il faut faire appel à toutes les ressources de la science pédagogique de la vie pour tirer profit des qualités et même des défauts de cet être. Or, se voyant sous la domination d'une femme, qui souvent n'est pas beaucoup plus vieille que lui, et qui, par conséquent, ne peut avoir l'expérience, l'énergie et l'ascendant nécessaires, ce petit homme, malgré la meilleure volonté du monde, a une tendance à se révolter ou à se décourager de ce qu'il croit être une humiliation, et, dans de semblables dispositions, il lui est impossible de progresser d'une manière satisfaisante. Alors on le retire de l'école."

"Pour ne pas priver presque tous nos hommes de demain de l'Instruction la plus indispensable, il faudrait avoir, dans chaque paroisse, une école tenue par un instituteur, et qui pourrait être fréquentée par tous les garçons de cette paroisse lorsqu'ils auraient atteint un certain âge. Les filles ont leurs écoles primaires spéciales ; pourquoi ne pas donner le même avantage aux garçons, puisque l'Instruction est au moins aussi nécessaire aux hommes qu'aux femmes ?"

"Si un octroi spécial était accordé aux municipalités qui maintiennent une école de garçons tenue par un homme, je crois qu'en peu de temps on verrait une telle école dans presque toutes les municipalités rurales."

La question mérite une étude sérieuse et demande une solution pro-

chaine. Le gouvernement pourrait favoriser, dans les districts ruraux, l'Instruction des garçons sous la direction d'un maître au moyen d'une subvention en argent basée sur un minimum de salaire payé à l'instituteur par la municipalité.

LE PREMIER MINISTRE DU MANITOBA

St-Louis, 14.—L'honorable R. P. Roblin, premier ministre et ministre de l'Agriculture du Manitoba était de passage à St-Louis avant hier. Il se rend dans l'Oklahoma et dans le Texas pour une courte vacance après les travaux d'une longue et laborieuse session. En parlant de l'Agriculture dans l'Ouest du Canada il a dit : que les prairies des provinces du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan étaient prêtes à recevoir 20,000,000 d'américains aussi vite que les convois de chemins de fer étaient capables de les transporter. Il y a dix ans que ces trois provinces avaient une population d'à peine 40,000, maintenant elle dépasse le million.

MORT D'UN INVENTEUR

New-York, 14.—John Barry, un ingénieur électricien bien connu et l'inventeur d'un système d'impression par le télégraphe, qui porte son nom, a été trouvé mort avant-hier dans son lit à sa résidence. La mort a été causée par l'asphyxie par le gaz qui s'échappait d'un bec ouvert accidentellement. Barry était né en Suisse et était âgé de 49 ans.

COURS DES MARCHÉS

FRUITS VERTS IMPORTÉS	
Prix sans la moindre variante. Nous les marquons au prix du gros :	
Bananes	\$2.00 à \$2.50
Oranges Floride	3.25
Oranges Mexique, 12 1/2 lb.	4.00
Oranges d'Espagne, 12 1/2 lb.	4.00
Oranges Valence, 42 1/2 lb.	4.00
Oranges Valence, 7 1/2 lb.	3.25
Oranges Californie	4.50 à \$5.00
Raisin Malaga, 12 1/2 lb.	4.50 à 5.00
Arbres, 2 1/2 lb.	2.50 à 2.75
Citrons	2.50 à 2.75

FRUITS CANADIENS ET LÉGUMES	
Cotations comme suit :	
Pommes "Fameuses" No 1	\$5.00
Pommes "Fameuses" No 2	5.00
Pommes "Sny" No 1	5.00
Pommes "Sny" No 2	4.50 à 4.00
Pommes "Sny" No 3	4.00
Pommes "Sny" No 4	3.50
Pommes "Sny" No 5	3.00
Pommes "Sny" No 6	2.50
Pommes "Sny" No 7	2.00
Pommes "Sny" No 8	1.50
Pommes "Sny" No 9	1.00
Pommes "Sny" No 10	0.50
Pommes "Sny" No 11	0.00
Pommes "Sny" No 12	0.00
Pommes "Sny" No 13	0.00
Pommes "Sny" No 14	0.00
Pommes "Sny" No 15	0.00
Pommes "Sny" No 16	0.00
Pommes "Sny" No 17	0.00
Pommes "Sny" No 18	0.00
Pommes "Sny" No 19	0.00
Pommes "Sny" No 20	0.00

GRAINS ET FARINES	
Avoine 34 lb net	0.25 à 0.60
Orge 34 lb net	0.00 à 1.00
Orge à Dreche	0.75 à 0.80
Riz d'Inde	0.75 à 0.80
Sarrasin	0.00 à 0.30

FARINES	
Patente d'Hyver	5.00 à 5.75
Patente Man	6.50 à 6.75
Stigl. Roller	5.30 à 5.30
Extra	0.00 à 3.00
Superfine p. brl.	0.00 à 6.00
Far. de boulangerie p. brl.	4.25 à 4.25
Patent Hung, 38 lb	0.00 à 3.20
Far. vtes à levain	2.75 à 2.80
Patent d'Ontario	2.65 à 2.70
Extra	2.50 à 2.50
Straight Roller	0.00 à 2.40
Extra	2.25 à 2.25
Superfine	2.00 à 2.00
Fin	0.00 à 1.25
Son, par 100 lb	1.00 à 1.65
Corn bran	0.00 à 1.25
Moules d'avoine	1.80 à 1.90
Avoine roulée	0.00 à 2.80
Barley	2.75 à 2.75
Farine de blé d'Inde	1.00 à 1.65

PROVISIONS	
Bœuf salé mes 200 lbs	16.00 à 16.50
Lard Short cut brl.	20.00 à 20.50
Lard clear back	0.00 à 22.50
Clearfat	0.00 à 20.50
Saindoux canadien, lb.	2.40 à 2.50
" composé, seau	1.80 à 1.90
Jambons lbs	0.12 à 0.13
" Bacon	0.05 à 0.114
Porc salé, p. 100 lbs	0.84 à 0.00
Cottolene, seau 20 lbs	0.84 à 0.00
" tin, 10 lbs	0.84 à 0.00
" tin, 5 lbs	0.84 à 0.00
Graisin, chaudron 3 lbs	0.00 à 0.104
" 5 lbs	0.00 à 0.104
" 10 lbs	0.00 à 0.104

POMMES DE TERRE	
Par lot de char. pr sac	0.00 à 0.75
Par job	0.00 à 0.00

FLOURS	
Blanches triées, pr 60 lbs	1.80 à 1.75
Yellow Eye	0.00 à 3.25
Prov. de Québec	3.25 à 3.25

FOURAGES	
Foin pressé No 1, tonne	10.00 à 17.00
Paille pressée	10.00 à 10.00

POISSONS	
Anguilles	0.00 à 0.07
Hareng Labrador No 1	4.00 à 4.25
" No 2	4.50 à 4.50
Morue sèche, cwt	6.50 à 0.00
Morue désséchée, lb.	0.00 à 0.00
Morue No 1	6.50 à 6.50
Morue No 2	6.00 à 11.00
Traites	0.00 à 12.00
Saumon No 1	0.00 à 18.00
" No 2	0.00 à 15.00
Huile Morue	0.00 à 0.37
" Leup Marin	0.00 à 0.42

VALEURS BANQUES

	Dem.	Offre
B. N. A.	150	161
Commercia	163	161
Hochelaga	135	134
Molson	157	155
Molson	200	196
Montréal	240	238
Québec	1224	1224
Royal	294	294
Union, sd 1/2 p. c.	125	125
East Township	151	148

COTONS

	Dem.	Offre
Can. C. Cot. Co.	50	43
Dom. Textile Com.	81	80
Mont. Tex. Pfd.	81	80

VALEURS

	130	127
Bell Tel. Co.	140	145
Can. Com.	47	47
Dominion Coal	40	40
Dom. Cotton	150	154
Dom. L. & S.	95	90
Half Elect. Ry.	772	774
Laur. Paper	163	160
Mex. L. & P. Co.	522	52
Mont. St. Ry.	182	181
Ogilvie Mill	250	250
Price Bros.	351	32
Rio de Janeiro	121	121
Sar. Fertil.	121	121
Textile, Ser. A.	121	121
Textile, Ser. B.	121	121
Textile, Ser. C.	121	121
Textile, Ser. D.	121	121
Winnipeg Elec.	121	121

ELIE RICHARD
INGÉNIEUR-MÉCANICIEN
522, rue St-Valier
TELEPHONE 3115

Ouvrages neufs et réparations de toutes sortes dans

Les Engins de Marine et stationnaires, Pompes, Élévateurs, Machines à Bois, de Cordonniers, etc

Ouvrages exécutés avec soin et promptitude et satisfaction garantie.

FONDE EN 1868
Aif. Leclerc & Cie
PHARMACIENS
Prix de Compétition sur tous les achats
VENTE STRICTEMENT AU COMPTANT
243 RUE ST-JOSEPH
ST-ROCH, QUÉBEC

LES ANCIENS TRAVAUX DE TEINTURE
Passant toujours la Confiance toujours les Premiers.
Rideaux, Damases, Morean, Repp et Chenille, Teints dans toutes les couleurs. Combinaison de marchandises en soie, laine, coton teints d'une manière supérieure. Nettoyage français ou à sec, une spécialité.
La Teinture Pfeiffer
21-4-6, RUE McMAHON
TELEPHONES : 523-524
(Vis-à-vis l'Eglise Saint-Patrice)

Evitez la Maladie
Méfiez-vous des Rhumes qui occasionnent parfois de sérieuses maladies ; prévenez-les en faisant usage de notre
EMULSION D'HUILE DE FOIE DE MORUE AVEC HYPOPHOSPHITES
Ce puissant remède renouvelle la chair et les tissus ; enrichit le sang, augmente l'appétit, donne une vie nouvelle aux malades épuisés.
Assure la santé des enfants, est agréable au goût.
PHARMACIE L. E. MARTEL
91, RUE ST-JOSEPH, TEL. 2483

Diplômes de Musique

Le "Dominion College of Music" ayant décidé d'établir aux Trois Rivières, un centre d'examen pour l'obtention de divers diplômes de musique, y enverra des juges vers le milieu de mai prochain. Ces examens se feront au Pensionnat des Dames Ursulines. Les examens sur la théorie se font à huis clos et par écrit ; pour les examens d'exécution, chaque élève est seul avec les juges ; aucune autre personne n'est admise. On fera connaître à temps la date précise des examens. Les jeunes filles qui aimeraient à pensionner chez les Dames Ursulines pour ce temps, en en ayant la liberté, pour de plus amples renseignements, s'adresser à la Maîtresse Générale du Pensionnat.

MONASTÈRE DES URSLINES, Trois-Rivières, 7 mars—8

ANNONCE SPÉCIALE
A Messieurs les Curés
Nous offrons à Grande Réduction les Articles suivants :
Ornements d'Eglises, Luminaires, Bouquets d'Eglises.
A DES PRIX RÉDUITS
C'est le temps d'en profiter pour orner les autels à l'occasion de la GRANDE FÊTE DE PAQUES
Nous avons aussi en stock, tout ce qui entre dans la collection des Bouquets.
J. A. Kirouac & Cie
Ancien poste PrunEAU & Kirouac
34 rue de la Fabrique

Spécifique du Dr Pasteur
Contre l'abus des liqueurs alcooliques
Ce spécifique, nouvellement mis sur le marché, est cependant consacré comme infailible par des milliers de guérisons obtenues dans le cours d'une pratique d'un spécialiste d'une haute réputation. Dans la campagne de tempérance qui se poursuit, combien de personnes alcoolisées à la boisson, faillissent à leur promesse solennelle et sincèrement prise au pied de l'autel après quelques jours de persévérance ! En quatre jours d'un usage consciencieux, le spécifique du Dr Pasteur leur donnera la force physique et morale nécessaires pour résister à la tentation, rester fidèle à leur engagement et ramener le bonheur au sein du foyer domestique.
EN VENTE A LA

L'ACTION SOCIALE LA RÉFORME DU SÉNAT

QUEBEC, 16 MARS 1908

LA MOTION LANGLOIS

On annonce que M. Godfroy Langlois demandera à ses collègues, mardi, croyons-nous, de déclarer que, dans leur opinion, il "est opportun de décréter par statut l'uniformité des livres pour les écoles primaires pour toute la province de Québec et que l'on confie au Conseil de l'Instruction publique le soin de choisir la série de livres à adopter."

Prise au pied de la lettre la résolution signifie que nous ne devrions avoir dans cette province qu'une série de livres pour les écoles primaires—catholiques et protestantes—et que cette série devrait être choisie par le Conseil de l'Instruction publique, composé lui-même, outre un tiers d'ecclésiastiques siégeant ex-officio, d'un tiers de laïques catholiques et d'un tiers de protestants nommés par le gouvernement et révocables à volonté. Nous ignorons quelle est exactement la pensée de M. Langlois et s'il a délibérément voulu faire abstraction du caractère confessionnel de nos écoles, mais le texte de sa proposition ne laisse place à aucune équivoque. Si la Chambre l'adopte telle quelle, elle se prononcera en faveur d'une série de livres unique pour toutes nos écoles primaires et, partant, pour l'unification de l'enseignement dans toutes nos écoles, catholiques et protestantes.

Ce serait, indirectement, l'affirmation du principe de l'école neutre, puisque, pour s'adapter—pour paraître s'adapter plutôt—aux deux types d'écoles, ces livres devraient être dépourvus de tout caractère catholique ou protestant. Il va de soi du reste que les catholiques ne veulent pas plus de livres neutres que de livres protestants.

Mais nous tenions à indiquer les conséquences nécessaires de la proposition de M. Langlois, afin qu'il n'y ait point d'équivoque sur ce point.

Que ce soit accidentellement ou de dessein formé, c'est en fait le principe de l'école neutre que le député de Saint-Louis qui, s'il ne découvre point toujours la seconde moitié de sa pensée, a du moins l'habitude de ne dire que ce qu'il veut, demande à ses collègues de sanctionner.

Il est bon qu'on le sache, car ce qui restera, si par hasard la proposition est acceptée, ce ne sont point les intentions de ceux qui l'auront votée, mais bien le texte qu'ils auront adopté.

La disposition relative au Conseil de l'Instruction publique a pour but évident de rassurer ceux qu'éprouverait la pensée de confier à l'inconnu, que les hasards de la politique pourront amener au pouvoir, le choix des livres où se formera la mentalité des générations prochaines. Le député de Saint-Louis sait aussi bien que personne que les Canadiens, qu'ils soient Anglais ou Français, tiendront à être fixés sur la valeur de ceux qui pourraient ainsi imprimer à l'éducation de leurs enfants une impulsion contre laquelle rien ne prévaudrait.

Telle quelle pourtant, sa proposition n'offre guère de garanties; car l'action du Conseil reste subordonnée à l'obligation première de ne constituer qu'une série de livres et ses membres se trouveraient donc placés dans l'impossibilité morale d'assurer aux élèves catholiques ou protestants des livres qui leur conviendraient. On peut même se demander ce qu'il adviendrait du caractère simplement national de nos écoles. Cette série unique serait-elle anglaise, française ou franco-anglaise? La diversité des races et des croyances et leur répartition sur le sol de la province est un fait que nous ne pouvons supprimer d'un trait de plume, ni même par déclaration législative.

En supposant—ce qui n'est point et ce qui nous mènerait très loin de l'uniformité absolue—que la motion Langlois prévoirait afin de respecter les croyances et les sentiments de race, trois ou quatre séries différentes et qu'elle remettrait aux comités catholique et protestant du Conseil—ce qui n'est point non plus—le choix des séries qui concerneraient spécialement les élèves de leurs croyances religieuses, la garantie ne serait encore que précaire.

Le Conseil de l'Instruction publique est loin d'être immuable. Une loi peut en modifier le recrutement, en limiter les attributions. M. Langlois lui-même demande l'institution d'un ministère de l'Instruction publique. A moins de supposer que le député de Saint-Louis ne préconise qu'une modification de parade—il est trop intelligent et trop tenace pour cela—il faut admettre que c'est entre les mains de ce ministre que reposerait, en définitive, le choix des livres. Et alors?

Car, il faut bien se rappeler que, si les municipalités se laissent dépouiller du choix des livres, on reviendra difficilement là-dessus et ce sera chose assez facile ensuite que de faire passer l'examen de ces livres du Conseil actuel au ministre ou à ses créatures. Nous n'évoquons point ici de fantômes. Les Territoires du Nord-Ouest possédaient un conseil analogue au nôtre; il a suffi de quelques années pour en faire un organisme purement consultatif, où nos coreligionnaires sont toujours en minorité.

Le principe de l'uniformité une fois admis, il suffirait de modifier le corps auquel serait confié le choix des livres pour remettre aux mains d'un individu quelconque, arrivé par la politique ou l'intrigue, la formation intellectuelle et morale de tous nos enfants. La tactique napoléonienne visait, elle aussi, "à concentrer les moyens d'action sur un point choisi de telle sorte que sa chute entraîne celle de l'ensemble" (général Bonnal: La Psychologie militaire de Napoléon).

La motion Langlois est assez importante pour qu'on invite le directeur du Canada à en préciser le sens, au risque même de laisser voir la seconde moitié de sa pensée. Elle est assez importante aussi pour que les députés qui s'intéressent réellement au perfectionnement de nos écoles prennent la peine d'en montrer les tenants et aboutissants.

Il ne s'agit point ici de décréter que les commissions scolaires pourront, dans les limites de leurs municipalités, établir une certaine uniformité, qui peut offrir quelques avantages au point de vue de l'économie: elles ont ce pouvoir. Il s'agit, comme M. Langlois le dit très bien, d'imposer l'uniformité à toute la province et à toutes les écoles.

Dès lors se dressent les questions de race et de religion particulières à notre province; dès lors aussi se dressent les objections d'ordre pédagogique qui font qu'en France, en Allemagne, en Suisse, en Belgique, en Irlande, aux Etats-Unis, les éducateurs les plus qualifiés combattent l'uniformité.

Le principe de la motion Langlois est en contradiction absolue avec les tendances de la pédagogie allemande notamment, qui vise de plus en plus à localiser les livres de classe, à les faire porter sur les choses de la région, et même du village; il serait la pire des entraves au progrès des méthodes et à l'initiative des spécialistes, puisqu'il supprimerait pratiquement la concurrence.

Nous reviendrons là-dessus.

Omer Héroux.

VI

Au début de la Confédération, Québec avait vingt-quatre sénateurs, Ontario vingt-quatre et les Provinces Maritimes vingt-quatre. Depuis, on a accordé huit sénateurs aux provinces de l'Ouest.

Quelques-uns estiment que nous avons trop de quatre-vingts sénateurs; ils croient désirable d'en diminuer le nombre et de donner à chacun des neuf provinces une représentation égale dans la Chambre Haute. On ne saurait se montrer interprète plus malheureux de la pensée des Pères de la Confédération.

Que le nombre des sénateurs soit trop considérable, cela est fort possible. En tout cas, c'est une prétention qui peut être soutenue, même d'une manière victorieuse. Mais il nous semble que l'idée de donner à toutes les provinces une représentation uniforme au Sénat ne devrait jamais germer dans l'esprit d'un homme d'Etat, et surtout, d'un homme d'Etat canadien-français.

Ce n'est pas au moment où une population hétérogène, qui n'a rien de commun avec l'histoire et les traditions de notre pays, menace de renverser l'équilibre de la Confédération, après avoir noyé les éléments aujourd'hui dominants qu'un long et patient travail de pacification a enfin réussi à harmoniser dans une certaine mesure, que l'on peut songer à enlever aux vieilles provinces les rares garanties de leur sécurité.

Il suffit de consulter les débats sur la constitution de 1867 pour voir que la préoccupation dominante des membres de la conférence de Québec a été d'assurer la protection des intérêts particuliers à chacune des colonies que l'on cherchait à réunir sous l'autorité d'un seul gouvernement central.

Sir John Macdonald était personnellement favorable à l'union législative, et il ne faisait pas mystère de ses sentiments à cet égard. Mais, comme il le disait dans le grand discours qu'il prononça à la session législative de 1865, il comprenait parfaitement que l'Ontario, habité par une population protestante de langue anglaise, réclamât pour les affaires locales un gouvernement différent de celui de Québec, où prédominait l'élément français et catholique, attaché à sa langue, à sa religion et à ses institutions propres. De leur côté, les provinces Maritimes se trouvaient dans des conditions particulières d'éloignement qui créaient pour elles de besoins différents de ceux des autres provinces.

Uldéric Tremblay.

L'ECOLE FORCÉE AU MANITOBA

LA MOTION ROSS

J'ai sous les yeux la motion que le député de Springfield avait présentée à la Chambre provinciale du Manitoba tendant à amener le gouvernement conservateur à décréter l'École forcée—motion rejetée, le 15 janvier, par une majorité de 17 voix contre 11.

Cette majorité eut été probablement de 27 voix, si dix membres de la majorité n'avaient été absents ce soir, rendu mémorable autant par ce rejet que par le discours si logique, si solide, si lumineux, si convainquant, si fier et si loyal de l'hon. M. J. Bernier, député canadien-français et catholique de St-Boniface.

On s'étonnera, peut-être, de cette accumulation d'adjectifs. Ceux qui ont pu lire dans le texte anglais ou français, cette admirable réfutation du système de l'école forcée trouveront chacun de ces adjectifs amplement justifié.

Mais je veux revenir sur les deux premiers paragraphes de la motion Ross dont voici le texte, traduction d'après le Free Press, organe "libéral" de Winnipeg, du 22 janvier: "1. Attendu que dans tous les pays civilisés excepté la Russie, la fréquentation par les enfants d'une école est obligatoire—"Compulsory"—durant un certain nombre d'années.

"2. Attendu que des lois sur le vagabondage scolaire—"truancy"—sont en vigueur dans l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Anglaise.

"3. Attendu que le Conseil privé d'Angleterre, en 1892, dans le procès de la ville de Winnipeg contre Barrett a montré clairement, dans son jugement, qu'on ne met pas en question—"that there was no question"—les pouvoirs de la législature de faire des règlements concernant les conditions sanitaires des écoles et des maisons, l'imposition de taxes pour le support d'écoles "dénominations" (sic) "confessionnelles", et des règlements mettant en force la fréquentation obligatoire des écoles et d'autres matières de même caractère..."

Le quatrième paragraphe est celui où l'on invite le gouvernement à présenter une loi sur l'école forcée "pri-

voir ou publique" entre l'âge de 5 et 14 ans.

Le cinquième paragraphe formule une résolution dans ce sens.

Le paragraphe 3 a été l'objet, de la part de M. J. Bernier, d'une réfutation en règle, absolument adéquate, concernant les jugements du Conseil Privé. Il a démontré, qu'en vertu du texte même de l'un de ces jugements, il serait directement anticonstitutionnel, tout au moins, au Manitoba, d'imposer par la force légale, la fréquentation obligatoire, sous peine des sanctions pénales, soit de l'école publique neutre, soit d'une école libre "confessionnelle".

Le jugement du Conseil Privé est fondé en effet sur le Droit commun anglais, Droit essentiellement constitutionnel—affirmé par tous les auteurs compétents—et en vertu duquel le père de famille seul, à l'exclusion de toute autre autorité, même à l'exclusion de la mère, est compétent en ce qui concerne la Religion, l'Education et l'École de ses enfants. (Voir notamment le récent jugement de Sir W. Mullock, magistrat protestant, ancien ministre "libéral", dans le procès Trudel (le mari) contre Trudel (la femme) jugement rendu à London, Ontario, en novembre 1907, invoquant un jugement antérieur du juge Anglin, en matière d'éducation. Voir aussi Simpson, légiste constitutionnel anglais, Edition de 1875, On infants, (sur les enfants), pp. 120-121.)

Il résulte du Droit constitutionnel anglais que c'est la "famille" et non l'"Etat", qui a le "monopole" de l'"Education". Et cela est aussi de "droit naturel" imprescriptible.

Voilà ce que M. J. Bernier a du reste démontré. C'est pourquoi des légistes aussi retors que feu Dalton McCarthy, Sifton et Cameron, ont été forcés d'écarter du projet de loi Greenway (1890) toute clause sur l'école obligatoire, tendant, en fait, à imposer l'école "publique neutre", par la force...

Je ne crois donc pas devoir revenir sur le paragraphe 3 de la motion

Ross; mais je vais examiner de près les paragraphes second et premier.

1. Il est faux que le régime de l'école forcée sévise dans tous les pays civilisés. Il n'est imposé ni en Belgique, ni en Italie, ni en Espagne, ni en Portugal. En Autriche il n'est toléré que parce que l'École "publique" est "confessionnelle" et indépendante de l'Etat. Il en est de même en Allemagne, parce que l'Education primaire y est non seulement "confessionnelle" mais encore décentralisée, l'école "publique" étant administrée par les Communes (municipalités) d'accord avec le clergé compétent.

En Angleterre l'École obligatoire n'est tolérée que parce que jusqu'ici les écoles confessionnelles reçoivent plus ou moins leur part légitime des taxes publiques et ne sont pas sous le contrôle absolu de l'Etat neutre. Aucune entrave n'y est opposée à l'école "libre".

Ce n'est réellement qu'en France, sous le régime républicain-maçonnique, dont on connaît les beautés transcendantes, que l'Etat, s'emparant du monopole de l'Education publique ou "nationale" veut tuer, à force de lois tyranniques, la liberté d'enseignement, la liberté d'Association et la liberté religieuse, en détruisant systématiquement toutes les écoles libres "religieuses", afin d'imposer, "par la force", l'école sans Dieu, ou plutôt contre Dieu.

Aux Etats-Unis, où l'obligation scolaire régnait, en principe, elle s'applique beaucoup plus au vagabondage scolaire qu'à l'école "publique forcée". D'autre part, jusqu'ici du moins, les Loges, malgré leur énorme puissance aux Etats-Unis, ne sont pas encore parvenues à détruire la liberté d'enseignement garantie aux citoyens américains et les écoles catholiques, libres et paroissiales, y sont florissantes.

Je n'examinerai pas la situation scolaire dans l'Amérique du Sud, ne possédant pas les données nécessaires, il en sera de même en ce qui concerne les régions anglaises de l'Afrique (Le Cap, l'Egypte, etc.) et de l'Australie.

Il résulte de cet examen que la motion Ross est non seulement inconstitutionnelle dans toute la force du mot, mais encore contraire aux faits.

Le passage du jugement du Conseil Privé, cité au paragraphe 3 concernant les règlements provinciaux au sujet de la fréquentation obligatoire des écoles—"in forcing the compulsory attendance of scholars"—a trait à la répression du vagabondage des enfants,—envoyés librement par les parents aux écoles de leur choix,—et nullement à l'imposition, par la province aux parents, de l'obligation d'envoyer leurs enfants à une école déterminée.

Le Droit commun et constitutionnel anglais sauvegarde, en effet, d'une façon absolue, contre toute ingérence extérieure, la prérogative naturelle des parents en matière d'éducation. Tout ce qu'une loi fédérale,—et non provinciale,—pourrait faire actuellement serait de sanctionner de peines criminelles le devoir moral d'éducation—que jusqu'ici le Code criminel canadien—qui est de la compétence exclusive du pouvoir fédéral—a omis, pour de bonnes raisons, de sanctionner de peines spéciales, se bornant à sanctionner les devoirs des parents concernant la vie physique de l'enfant.

Cette loi fédérale,—si elle se fait jamais,—devra se borner à ces sanctions criminelles, sans pouvoir imposer la fréquentation obligatoire d'une école déterminée, publique ou privée, "neutre" ou "confessionnelle" sous peine d'être directement contraire à la constitution anglaise, aux droits des familles et à la liberté individuelle.

Tant que des sanctions de ce genre n'auront pas été introduites dans le Code criminel, je suis convaincu, qu'il n'est pas au pouvoir des provinces de porter des peines criminelles contre les parents manquant au devoir moral de l'éducation. Tout ce qu'elles peuvent faire, constitutionnellement, c'est de réprimer le vagabondage scolaire dans les termes indiqués plus haut.

Aller au delà serait ouvertement ultra vires. C'est du reste en conformité avec cette règle que M. Roblin, répondant le 15 janvier à M. Ross a insisté sur la loi actuellement en vigueur au Manitoba, concernant le vagabondage scolaire.

L. HACAULT.

L'Eglise peut être en contradiction avec le gouvernement d'un pays; mais le gouvernement d'un pays n'est pas la nation, bien moins encore la patrie... Lorsque le gouvernement d'une nation persécute l'Eglise, ce n'est pas l'Eglise qui attaque la patrie, c'est la patrie qui est opprimée dans un de ces éléments les plus saints et les plus chers, dans sa foi religieuse, et l'Eglise en se défendant par la parole ou le martyre des siens, défend avec elle même la patrie outragée et méconnue.

R. P. LAFORÊTE. (Conférences.)

GIGNAC, BELAND & CIE MANUFACTURIERS MARCHANDS DE BOIS Spécia: MOULURE, SOIAGE, lité: DECOUPAGE et TOURNAGE Nous faisons sur commande les COMPTOIRS, STANDS DE BAR, Etc., Etc. Vole d'évitement du C. P. E. Sûcherie moderne 42-68, RUE LALEMENT, - - ST-ROCH. TÉLÉPHONE 2050 Une attention toute spéciale aux Commandes par la Poste.

MARIER & TREMBLAY PEINTRES DÉCORATEURS & DOREURS COIN DES RUES DESFOSSÉS ET DU PONT QUEBEC Tapisseries, Peintures, Imitation, Dorure, Etc. SPÉCIALITÉ: DÉCORATION INTERIEURE D'ÉGLISES Grand Depot de Pisto Glass et Mirrors, Vitres Ornementées et de Couleurs. GROS ET DÉTAIL Téléphone 2162

PRIMOS 10 CTS H. D. BARRY, CIGARES QUEBEC POSITIVEMENT LES MEILLEURS CIGARES. GOLD STAR 5 CTS

L'ÉCLAIRAGE AU GAZ ACÉTYLÈNE Rendu Facile et à la Portée de tout le Monde par le GENERATEUR PATOINE Patente Octobre 1899 et acceptée par l'Association des Assurances du Canada Sûreté Absolue Entretien Facile Lumière Sans Egale J. PATOINE, 256 RUE ST-JOSEPH QUEBEC Attention spéciale donnée aux commandes par la poste ou demandes d'informations. Correspondances sollicitées.

THÉ! CAFÉ! THÉ! CAFÉ! Profitez-en! Profitez-en! UNE occasion spéciale de vous procurer les meilleures lignes de Thé et Café, à 25c, 30c, 35c et 40c, avec présent pour chaque ligne, sur notre grand assortiment de Vaisselles de fantaisie et autres, ou en grande, etc., etc. AUX GENS SÉRIEUX D'EN PROFITERER JOS. P. LATULIPPE 69, rue de la Couronne, 1 et 2 Notre-Dame des Anges Résidence privée: 69, de la Couronne N'oubliez pas de demander nos spécialités de Cafés: Chase et Sanborn, qui sont les meilleurs connus jusqu'à aujourd'hui. Un grand job de jouets les plus nouveaux pour le temps des fêtes. TÉLÉPHONE 2323.

THÉO. LECLERC AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE Sur la Vie, Le Feu, Plate Glass, Accidents Et Garantie. BUREAU: 240 rue St-Joseph Téléphone: Bureau 5725 Résid. 2012

ARTHUR PAQUET Manufacturier de Bijouteries 67 RUE ST-JOSEPH ... ST-ROCH, QUEBEC ... SPÉCIALITÉS Jones, Bagues, Chaînes, Loquets, Gravures, Argenteries, Dorures, etc

NAP. BARBEAU COUVREUR EN CUIVRE, EN FERBLANC, TOLE GALVANISÉE, TOLE NOIRE, ARDOISE, GRAVOIS, BARDEAU, ETC., ETC. DALLES, DALLEAUX ET CORNICHES EN TOLE PAVAGE EN ASPHALTE Tout ouvrage sera exécuté sous le plus court délai. 36, RUE DU PONT, ST-ROCH, QUEBEC TÉLÉPHONE 2112

LE COURRIER DE LA PROVINCE

dans ces améliorations ; son activité et son énergie savent toujours mener à bonne fin les travaux qu'il entreprend.

375 et a tout de suite acheté un cent arpents au prix de \$3,500. Il a fait un beau marché.

—Les jeunes demoiselles du village se sont rassemblées chez M. Honoré Larivière dimanche soir pour fêter le 14e anniversaire de la naissance de sa fille, Marie-Anne. Un joli cadeau fut présenté à cette dernière qui sut tenir ses amies dans la gaieté la plus franche toute la soirée.

LES ECOLES SEPARÉES D'OTTAWA

Le Bureau des Ecoles séparées d'Ottawa, est à préparer un mémoire qui sera présenté sous peu à l'hon. M. Wm. Pugsley, ministre des Travaux Publics. Dans cet exposé, on demandera qu'une partie des taxes versées annuellement dans le trésor municipal par l'Etat, pour les bâtisses qu'il occupe dans la ville, soient employées au soutien des écoles séparées.

Depuis quelques temps, les membres de la commission scolaire ont l'intention d'adresser une requête semblable à la compagnie de téléphone, à la compagnie électrique, aux banques et aux compagnies de chemins de fer, et si le gouvernement accueille favorablement leur dernière pétition, ils donneront certainement suite à ce projet. Si l'on considère que le bureau des écoles séparées de Pembroke a déjà obtenu une concession de 33 pour cent des banques d'Ottawa, de Québec et de Royale, il y a tout lieu d'espérer que nos commissaires recevront une pareille faveur des institutions financières du même genre. Quant aux compagnies de chemin de fer, elles refusent habituellement de faire aucun changement, sous prétexte que cela compliquerait leur système de comptabilité et de tenue de livres. Quoiqu'il en soit, l'on croit que sera perdue la taxe des écoles séparées sera réduite d'un ou de deux millièmes ; elle est actuellement de 10 millièmes, tandis que celle des écoles publiques est de 6 1/2 millièmes.

LES LOUPS DANS ONTARIO

Deux trappeurs, Tom et Patrick Murphy, de Port Arthur, Ont., viennent de passer une nuit entière suspendus aux branches d'un arbre, par un froid glacial, tandis qu'une bande de vingt loups gris affamés poussaient au pied de l'arbre des hurlements sinistres.

Les deux hommes se rendaient dans les bois où Murphy a établi son quartier général de chasse quand ils entendirent des hurlements de loups qui devinrent de plus en plus distincts et de plus proches. Les frères Murphy n'y prêtèrent d'abord pas attention, mais finirent par se rendre compte que les loups suivaient leurs traces et approchaient à une bonne vitesse. Ils tirèrent bien deux coups de feu, mais cela ne dispersa pas les animaux affamés, qui étaient déjà sur leurs talons, et ils n'eurent d'autre moyen de salut que de grimper sur un arbre.

Dans sa précipitation, Tom déchira une partie de ses vêtements ; les deux chasseurs passèrent sans conviction ni nourriture, dans les branches d'un arbre, une nuit terrible qui leur parut durer des semaines. Au jour les loups disparurent, mais les chasseurs réussirent à en prendre neuf au piège, et ils ont touché aujourd'hui une prime de \$135, soit \$15 par loup.

GOUVENEUR EN MACEDOINE

(Service de la Presse Associée) Vienne, 14.—On annonçait d'une manière non officielle que le gouvernement autrichien aurait reçu des propositions pour la nomination d'un gouverneur pour la Macédoine, de la part de la Grande-Bretagne. Ce gouverneur serait nommé pour la période d'un an et serait soit un chrétien soit un mahométan.

LE PRESIDENT FALLIERES

(Service de la Presse Associée) Londres, 14.—La visite du président de la république française en Angleterre est considérée comme un fait probant de l'entente anglo-française. Cette visite coïncidera avec l'ouverture de l'exposition Franco-anglaise qui sera faite par le roi Edouard et le président Fallières.

LE MAIRE DE NEW-YORK

(Service de la Presse Associée) New-York, 14.—La Société pour la prévention des crimes, de la ville de New-York par l'entremise du Dr. Chas. H. Parkhurst a présenté une plainte au gouverneur Hughes, contre le maire de New-York, McLaughlin et le commissaire de police Bingham. Elle demande que ces deux individus soient démis de leurs fonctions respectives. Le gouverneur n'a pas voulu faire aucun commentaire sur l'accusation qui s'appuie surtout sur leur négligence à faire observer la loi sur la vente des liqueurs.

SCEAU VOLE

(Service de la Presse Associée) Bucharest, 14.—On a appris hier qu'une copie du sceau des Etats-Unis qui sert pour les correspondances entre Washington et les différentes légations américaines et les ambassades, a été volé de la légation américaine ici par un employé français qui a réussi à s'enfuir à Constantinople.

Comté de Témiscouata

TROIS-PISTOLES M. et Mme François Pelletier de cette paroisse sont allés au Bic assister au service anniversaire de M. Xavier Chénard, fils de M. Joseph Chénard, cultivateur de l'endroit. Après avoir visité des parents, les voyageurs se rendront à St-Valérien.

Courrier de Nicolet

Nicolet, 14.—Jeudi soir les membres de la chambre de commerce du district de Nicolet ont tenu une séance au bureau de leur secrétaire. Parmi les membres présents, on remarquait : MM. F. A. Gauthier, président, J. B. A. Rousseau, N. H. Biron, J. A. Sévigny, Em. Rousseau, J. R. Lemtre, W. Camirand, A. C. H. Laflamme, secrétaire, etc.

Courrier d'Ottawa

Au Club May Court Ottawa, 16.—Le professeur Robertson, du collège Macdonald, de Ste-Anne de Bellevue, a clos la série des conférences du printemps, au Club May Court. Lord Grey et l'honorable Sydney Fisher, étaient au nombre des auditeurs. Le conférencier s'est appliqué à démontrer la valeur de l'éducation.

La gare de l'hôtel du Grand-Tronc Une assemblée du bureau de contrôle a eu lieu pour entendre les deux avocats qui avaient été priés d'émettre leur opinion au sujet du différend qui existe entre le conseil de ville et la compagnie du Grand-Tronc. D'après M. Gordon F. Henderson, la ville ne peut refuser son approbation aux plans et devis de la gare et de l'hôtel s'ils sont conformes au premier arrangement.

ST-CALIXTE DE SOMERSET La population de notre paroisse en 1906 était de 2459 âmes. D'après la visite paroissiale faite à l'automne dernier, la population est de 1325 âmes, réparties dans 232 familles.

ST-PIERRE BAPTISTE La population de notre paroisse en 1906, était de 668 âmes. Il appert qu'en 1907 la population est de 660 âmes, réparties dans 103 familles.

ST-FERDINAND Le mouvement de la population durant l'année dernière a été comme suit : nous avons enregistré 105 naissances, 22 mariages et 40 décès, dont 26 d'adultes.

ST-ANNE DES MONTS Les missions de Pâques, dans toutes nos missions se sont faites du 4 au 9 mars courant.

ST-MARIE La population de notre paroisse en 1907 est de 1893 âmes, réparties dans 311 familles. Nous comptons 10 familles protestantes.

ST-EMELIE Les travaux de réparation se poursuivent avec activité dans notre église. Plusieurs trouvent les échafaudages et les petits inconvénients causés par ces travaux fort ennuyeux.

ST-LOUIS La population de notre paroisse en 1907 est de 2535 âmes, réparties dans 414 familles. En 1906 la population était de 2505 âmes.

ST-ROCH La population de notre paroisse en 1907 est de 1116,25, soit une augmentation de \$16,25 depuis un an.

ST-VALERIE La population de notre paroisse en 1907 est de 1116,25, soit une augmentation de \$16,25 depuis un an.

ST-AMAND La population de notre paroisse en 1907 est de 1116,25, soit une augmentation de \$16,25 depuis un an.

ST-ANTOINE La population de notre paroisse en 1907 est de 1116,25, soit une augmentation de \$16,25 depuis un an.

Comté de Bonaventure

—Dimanche dernier, les Révérends Soeurs et leurs élèves ont fêté le 40e anniversaire de prêtre de leur curé, M. l'abbé Alf. Pérusse.

Comté de Lotbinière STE-EMELIE Les travaux de réparation se poursuivent avec activité dans notre église.

LOTBINIÈRE La mort continue à faucher dans notre paroisse.

Comté de Mégantic LAC NOIR M. Alexandre Corriveau, époux de Dame Céline Grondin, est décédé à l'âge de 65 ans et 7 mois.

Comté de Compton STE-CECILE DE WHITTON Mme O. Cloutier, institutrice du village, a eu la visite de ses deux soeurs de St-Frédéric, Beauce, les 1 et 2 mars dernier.

Comté de Champlain ST-PROPRE Dimanche, le 8 courant, MM. Charbon et Bouchard, d'Ottawa, Théophile Trudel et J.-Bte Trudel, de cette paroisse ont donné une magnifique conférence agricole.

Comté de Gaspé STE-ANNE DES MONTS Les missions de Pâques, dans toutes nos missions se sont faites du 4 au 9 mars courant.

Comté de Rimouski SAYABEC Les 10 et 12 courant, l'inspecteur d'écoles de ce district, M. G. E. Marquis, a fait sa visite annuelle, en compagnie de M. le curé J. C. Saindon, qui est en même temps président de la commission scolaire.

Comté de Bonaventure CARLETON La neuvaïne de St-François-Xavier vient d'avoir lieu dans notre paroisse. Elle a été pour le moins aussi solennelle que les années précédentes ; une dizaine de prêtres des paroisses environnantes sont venus, pendant deux jours, rehausser de leur présence la solennité de ces pieux exercices et se sont mis généreusement à notre disposition pour la confession.

Comté de Lotbinière STE-EMELIE Les travaux de réparation se poursuivent avec activité dans notre église.

Comté de Mégantic LAC NOIR M. Alexandre Corriveau, époux de Dame Céline Grondin, est décédé à l'âge de 65 ans et 7 mois.

Comté de Compton STE-CECILE DE WHITTON Mme O. Cloutier, institutrice du village, a eu la visite de ses deux soeurs de St-Frédéric, Beauce, les 1 et 2 mars dernier.

Comté de Champlain ST-PROPRE Dimanche, le 8 courant, MM. Charbon et Bouchard, d'Ottawa, Théophile Trudel et J.-Bte Trudel, de cette paroisse ont donné une magnifique conférence agricole.

Comté de Gaspé STE-ANNE DES MONTS Les missions de Pâques, dans toutes nos missions se sont faites du 4 au 9 mars courant.

Comté de Rimouski SAYABEC Les 10 et 12 courant, l'inspecteur d'écoles de ce district, M. G. E. Marquis, a fait sa visite annuelle, en compagnie de M. le curé J. C. Saindon, qui est en même temps président de la commission scolaire.

Comté de Bonaventure CARLETON La neuvaïne de St-François-Xavier vient d'avoir lieu dans notre paroisse. Elle a été pour le moins aussi solennelle que les années précédentes ; une dizaine de prêtres des paroisses environnantes sont venus, pendant deux jours, rehausser de leur présence la solennité de ces pieux exercices et se sont mis généreusement à notre disposition pour la confession.

Comté de Lotbinière STE-EMELIE Les travaux de réparation se poursuivent avec activité dans notre église.

Comté de Mégantic LAC NOIR M. Alexandre Corriveau, époux de Dame Céline Grondin, est décédé à l'âge de 65 ans et 7 mois.

Comté de Compton STE-CECILE DE WHITTON Mme O. Cloutier, institutrice du village, a eu la visite de ses deux soeurs de St-Frédéric, Beauce, les 1 et 2 mars dernier.

Comté de Champlain ST-PROPRE Dimanche, le 8 courant, MM. Charbon et Bouchard, d'Ottawa, Théophile Trudel et J.-Bte Trudel, de cette paroisse ont donné une magnifique conférence agricole.

Comté de Bonaventure

—Dimanche dernier, les Révérends Soeurs et leurs élèves ont fêté le 40e anniversaire de prêtre de leur curé, M. l'abbé Alf. Pérusse.

Comté de Lotbinière STE-EMELIE Les travaux de réparation se poursuivent avec activité dans notre église.

LOTBINIÈRE La mort continue à faucher dans notre paroisse.

Comté de Mégantic LAC NOIR M. Alexandre Corriveau, époux de Dame Céline Grondin, est décédé à l'âge de 65 ans et 7 mois.

Comté de Compton STE-CECILE DE WHITTON Mme O. Cloutier, institutrice du village, a eu la visite de ses deux soeurs de St-Frédéric, Beauce, les 1 et 2 mars dernier.

Comté de Champlain ST-PROPRE Dimanche, le 8 courant, MM. Charbon et Bouchard, d'Ottawa, Théophile Trudel et J.-Bte Trudel, de cette paroisse ont donné une magnifique conférence agricole.

Comté de Gaspé STE-ANNE DES MONTS Les missions de Pâques, dans toutes nos missions se sont faites du 4 au 9 mars courant.

Comté de Rimouski SAYABEC Les 10 et 12 courant, l'inspecteur d'écoles de ce district, M. G. E. Marquis, a fait sa visite annuelle, en compagnie de M. le curé J. C. Saindon, qui est en même temps président de la commission scolaire.

Comté de Bonaventure CARLETON La neuvaïne de St-François-Xavier vient d'avoir lieu dans notre paroisse. Elle a été pour le moins aussi solennelle que les années précédentes ; une dizaine de prêtres des paroisses environnantes sont venus, pendant deux jours, rehausser de leur présence la solennité de ces pieux exercices et se sont mis généreusement à notre disposition pour la confession.

Comté de Lotbinière STE-EMELIE Les travaux de réparation se poursuivent avec activité dans notre église.

Comté de Mégantic LAC NOIR M. Alexandre Corriveau, époux de Dame Céline Grondin, est décédé à l'âge de 65 ans et 7 mois.

Comté de Compton STE-CECILE DE WHITTON Mme O. Cloutier, institutrice du village, a eu la visite de ses deux soeurs de St-Frédéric, Beauce, les 1 et 2 mars dernier.

Comté de Champlain ST-PROPRE Dimanche, le 8 courant, MM. Charbon et Bouchard, d'Ottawa, Théophile Trudel et J.-Bte Trudel, de cette paroisse ont donné une magnifique conférence agricole.

Comté de Gaspé STE-ANNE DES MONTS Les missions de Pâques, dans toutes nos missions se sont faites du 4 au 9 mars courant.

Comté de Rimouski SAYABEC Les 10 et 12 courant, l'inspecteur d'écoles de ce district, M. G. E. Marquis, a fait sa visite annuelle, en compagnie de M. le curé J. C. Saindon, qui est en même temps président de la commission scolaire.

Comté de Bonaventure CARLETON La neuvaïne de St-François-Xavier vient d'avoir lieu dans notre paroisse. Elle a été pour le moins aussi solennelle que les années précédentes ; une dizaine de prêtres des paroisses environnantes sont venus, pendant deux jours, rehausser de leur présence la solennité de ces pieux exercices et se sont mis généreusement à notre disposition pour la confession.

Comté de Lotbinière STE-EMELIE Les travaux de réparation se poursuivent avec activité dans notre église.

Comté de Mégantic LAC NOIR M. Alexandre Corriveau, époux de Dame Céline Grondin, est décédé à l'âge de 65 ans et 7 mois.

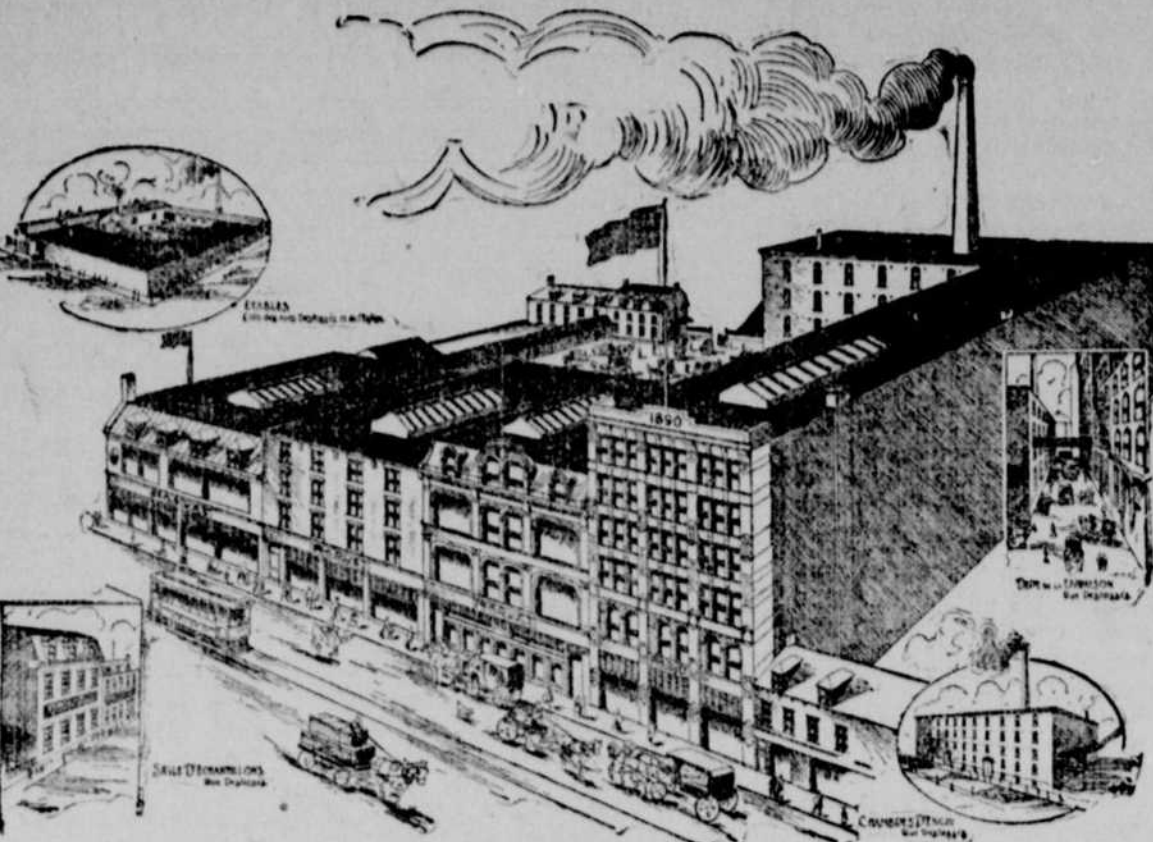
Comté de Compton STE-CECILE DE WHITTON Mme O. Cloutier, institutrice du village, a eu la visite de ses deux soeurs de St-Frédéric, Beauce, les 1 et 2 mars dernier.

Comté de Champlain ST-PROPRE Dimanche, le 8 courant, MM. Charbon et Bouchard, d'Ottawa, Théophile Trudel et J.-Bte Trudel, de cette paroisse ont donné une magnifique conférence agricole.

AU RAYON DE L'OPTIQUE La fatigue de la vue est un état dangereux. Ne vous y exposez pas. Voyez notre opticien, M. E. J. P. Massicotte qui vous fera gratis l'examen de vos yeux.

LA COMPAGNIE PAQUET DIVISION DU DÉTAIL 157, RUE SAINT-JOSEPH — QUEBEC

"IOLA" 15c Le rayon de la musique vous offre le célèbre "Iola", pas redoublé ou chanson, mardi seulement, la copie . . . 15c



Mardi est le Dernier Jour de cette Vente de Soies Fantaisie a 49c

Pensez-y ! Magnifiques SOIES FANTAISIE à 49c la verge. Naturellement elles valent le double de ce prix. Nos prix spéciaux en étaient 75c et 85c la verge. La raison de cette vente est que nous avons besoin de votre aide pour faire de la place aux nouvelles étoffes que nous devons étaler durant Notre Grande Exposition du Printemps. Nous ne vous demandons pas de venir acheter des marchandises hors de la saison. Nous n'avons pas l'habitude de garder nos assortiments d'une saison à l'autre. Nous vous demandons simplement de venir voir les occasions de bon marché en effets de la saison actuelle que nous avons par tout le magasin et dont vous pouvez vous servir immédiatement. Ce ne sont pas des marchandises d'été, mais du moment actuel, des effets que vous aimerez à porter aux prix que nous les vendons. Cette vente de Nouvelles Soies Fantaisie, a pour seul but de vous inciter à venir maintenant. Rappelez-vous que mardi sera le dernier jour où vous puissiez profiter de cette splendide offre.

TAFFETAS RAYÉ Soie taffet à rayures grises et blanches, très élégantes, qualité splendide, valeur sans égale à notre prix régulier 85c la verge ; bel assortiment à vendre au prix de cette vente, la verge..... 49c

MESSALINE Nouvelle soie messaline, tartan magnifique lustre, bonne variété de patrons favoris, prix régulier 85c la verge ; prix de cette vente, la verge..... 49c

CHEMISES BLANCHES POUR HOMMES Occasion Extraordinaire Belle qualité de chemises blanches, points 14 à 16 1/2, patrons les plus nouveaux, tissu extra fin, prix réguliers 75c, \$1.00 et \$1.25 pièce ; en vente mardi et tant qu'il y en aura..... 59c, 79c et 89c

FLANELLETTE RAYÉE Valant 10c et 12c pour 7c Une immense-quantité de flanellette rayée, ciel et blanche, rose et blanche, grise et blanche, en coupons de 1 à 15 verges, en vente mardi au sous-sol, prix réguliers 10c et 12c la verge ; prix de vente, la verge..... 7c

TABLE DE SALLE A DINER Valant \$16.50 pour \$13.50 Table en bois dur, fini chêne impérial, extension de 8 pieds, patron très attrayant, très forte et très bien faite, prix régulier \$16.50 ; en vente mardi..... \$13.50

AMEUBLEMENT DE CHAMBRE A COUCHER Valant \$25.00 pour \$20.75 Ameublement de chambre à coucher, en bois dur, 3 pièces, lavabo, bureau et lit, fini chêne impérial, glace biseautée au bureau, prix régulier \$25.00 pour les 3 pièces ; en vente mardi..... \$20.75

TAPISSERIE Valant 22c pour 15c A fond vert et splendide dessin de tulipes, prix régulier 22c la pièce simple ; en vente mardi, la pièce simple..... 15c

TAPISSERIE Valant 18c pour 14c A fond satin blanc, dessin d'ancre, prix régulier 18c la pièce simple ; en vente mardi, la pièce simple..... 14c

TAPISSERIE Valant 10c pour 7c A fond drab, dessins floraux, prix régulier 10c la pièce simple ; en vente mardi, la pièce simple..... 7c



LOUISINE DE DRESDE Magnifique soie louisine, dessins exquis de ses patrons fashionables Brosdie, seulement deux pièces dans ce lot, prix régulier 75c la verge ; prix de cette vente la verge..... 49c

LOUISINE QUADRILLÉE Louisine, plaid berger, carreaux de 1 1/2 et 1-1/4 pouce, très attrayant pour confection de corsages \$4.95, prix régulier 75c la verge ; prix de cette vente..... 49c

COMPLETS SUR MESURE Valant \$15.50 pour \$11.65 Notre nouveau tailleur est arrivé de New-York. Il vous fera un complet fashionable sur mesure, nouvelles étoffes fantaisie, veston à simple croisure, belles doublures, prix régulier \$15.50 ; cette semaine seulement, \$11.65

FLANELLETTE UNIE Valant 10c et 12c pour 7c 6500 verges de flanellette unie, blanche, ciel, rose ou grise, en coupons de 1 à 15 verges, prix réguliers 10c et 12c la verge ; en vente au sous-sol, mardi, la verge..... 7c

AMEUBLEMENT DE CHAMBRE A COUCHER Valant \$25.90 pour \$21.75 Ameublement de chambre à coucher, en bois dur, 3 pièces, fini chêne impérial, patron très attrayant, bureau à glace ovale très grande, prix régulier \$25.90 ; en vente mardi..... \$21.75

TAPISSERIE Valant 10c pour 7c A fond drab, dessins floraux, prix régulier 10c la pièce simple ; en vente mardi, la pièce simple..... 7c

TAPISSERIE Valant 18c pour 14c A fond satin blanc, dessin d'ancre, prix régulier 18c la pièce simple ; en vente mardi, la pièce simple..... 14c

CARTES PROFESSIONNELLES

Dr J. Alex. Edge, Gradué de l'Université Laval, Spécialité: Maladies de l'Estomac et des Pouxons.

Dr. L. O. Gauthier, Spécialiste des Yeux, Oeilles, Nez et Gorge.

Dr. A. E. BEDARD, Ex-élève de Paris, Spécialité: Maladies des Oeilles, de la Nez et de la Gorge.

Dr. A. VALLEE, Professeur à l'Université Laval, Directeur des Laboratoires de l'Hôtel-Dieu.

Docteur P. A. Gastonguay, Gradué de l'Université Laval, Elève des Hôpitaux de Paris, Berlin, Vienne et Londres.

Dr Robert Mayrand, Médecin, Ancien élève de l'Institut Pasteur et des hôpitaux de Paris.

Dr. Odilon Leclerc, Ancien élève de Paris, Consultations: de 1 à 3 hrs p.m. et de 7 à 8 p.m.

Dr. J. Vaillancourt, Ex-élève des Hôpitaux de Paris, Spécialité: Maladies des Yeux, Oeilles, Nez, Gorge.

BEDARD, CHALCULT & PREVOST, Avocats, 23, rue St-Louis, Québec, en face du Palais de Justice.

TALBOT & DIONNE, Architectes, Membres A.A.P. Q., 14 rue St-Joseph, Saint-Roch, Québec.

Sucre d'Erable, Ce chalumau qui perd la moitié de votre eau, perd aussi votre sucre et votre temps.

FRS. GOULET FABRICANT, St-Cervais, Co. Bellechasse, P. Q.

LE SPORT

TORONTO-WANDERER

Il y a si longtemps que Montréal fait la niche à Toronto au sujet du hockey, qu'il nous fait vraiment plaisir de constater de quelle manière intelligente les messieurs de la ville-reine ont tenté de se venger.

contrefrès qui manipulent bien le bâton, Léon Trépanier, de l'Action Sociale, le seul canadien-français de l'équipe.

Volet quelle était la composition des équipes: Ottawa. Thibault... Bûts... J. B. Mack T. Gorman... Point R. S. Somerville D'Arcy Finn Défense... T. H. Meldrum P. Little... Arr. centre C. J. Hanratty J. Moffatt... Centre... T. Boright C. Payne... Alle droite... Geo. Gittus J. Gorman Alle gauche... Léon Trépanier Arbitre... Chaucer Elliott.

Au premier mi-temps, les points comptés étaient de 2 à 1 en faveur du club visiteur. Dans la dernière partie de la joute, nos montrealais égalèrent le score, mais ils furent dépassés par leurs adversaires qui comptèrent deux autres points.

Résultat de la partie 4 à 2, en faveur d'Ottawa. Ce fut Mme Marston, du "Star", la délicate chroniqueuse que l'on sait, qui présenta la coupe aux vainqueurs.

Les scribes-champions retournaient le soir à Ottawa, par leur wagon privé que la compagnie du Grand-Trône a bien voulu mettre à leur disposition.

On nous promet pour l'an prochain, une équipe de hockey composée exclusivement de journalistes. Cette équipe ira probablement disputer aux confrères des principales villes d'Ontario et de la province de Québec, le championnat de la ligue Inter-Journalistique.

HOCKEY DE CHAMBRE

Ce défi L'Action Sociale de samedi dernier renfermait la note suivante: "Le club St-Louis, de St-Roch, défie le Vaillant, le St-Jean et le St-Denis pour une joute de hockey de chambre jeudi prochain à 2 heures."

Avant de répondre à un défi lancé aussi fièrement, les représentants des trois clubs mentionnés se permettent quelques questions pour connaître mieux la nature et les conditions de ce défi:

1. Le St-Louis de St-Roch est-il un véritable club de hockey de chambre, qui connaisse, par conséquent, les règles particulières du jeu, et de bonne foi veuille les observer?

2. Le St-Louis est-il un club juvénile.—La pesanture est-elle un bon facteur.—Des joueurs de 14 à 16 ans ne peuvent se mesurer avec d'autres de 18 à 20 ans, pas plus qu'un lutteur de 150 lbs ne s'attaque à un homme qui en pèse 250.

3. Le St-Louis entend-il attaquer à la fois les trois clubs qu'il défie. Cela nécessite trois locaux différents où les mêmes hommes du St-Louis joueront à la même heure, d'après les termes du défi?

4. Le St-Louis entend-il plutôt lutter contre les trois clubs successivement, le même jour à partir de 2 heures???

Dans ce cas nous lui demanderions si ses forces ne lui permettent pas de défier aussi les Wanderers pour le même après-midi!!! La défaite des trois clubs de St-Jean-Baptiste serait alors un petit entraînement après un trop copieux repas.

5. Dans quelle salle le club St-Louis veut-il rencontrer ses adversaires?

LE BILLARD

Chicago, 14.—Calvin Demarest, le joueur local, a brisé le record mondial des amateurs en faisant une suite de 168 dans sa 17ème série au 14.2.

La partie s'est jouée au club athlétique de Chicago. Demarest l'a gagnée en battant Jackson de Chicago par un score de 400 à 165.

La moyenne de Demarest a été de 21 1-19 et celle de Jackson de 9 1-9.

VICTOIRE DES VARSITY

New-York, 14.—L'équipe de l'Université de Toronto a défait celle du club athlétique Crescent par un score de 12 à 3, samedi soir, au patinoir St-Nicholas.

IL SE RETIRE

Pittsburg, 14.—Hans Wagner, l'un des meilleurs joueurs du monde pour le base-ball ne jouera pas durant cette saison.

CONCOURS DE TIR

Toronto, 16.—Dans le concours de tir au revolver qui a eu lieu à Toronto entre les tireurs de Québec et ceux de la ville reine, les représentants de Québec ont perdu la partie par deux points. Ils ont obtenu 1479 points contre 1481 pour leurs adversaires.

Du côté de Québec le meilleur tireur a été M. A. W. Hay, et du côté de Toronto M. O. S. Todd.

TIREURS QUEBÉCOIS

Un concours de tir des plus intéressants aura lieu à Québec cette semaine alors que les héros du Pacifique viendront se mesurer avec le Québec Miniature Rifle Club.

On annonce de Vancouver que le défi lancé par le 8ème fusilier a été accepté.

PROJETS DE CHEMIN DE FER EN MACÉDOINE

Le secrétaire du Forcing Office de Londres Sir Edward Grey a envoyé sa réponse à la Russie et à l'Italie au sujet du projet de chemin de fer dans la Macédoine. Il déclare dans cette réponse que l'attitude de l'Angleterre dans cette affaire est celle d'une bienveillante neutralité, mais qu'elle ne donnera aucun encouragement effectif à cette sorte de projet.

On attend beaucoup du Capital dans les milieux sportifs. Ses succès probables pour cet été inspirent déjà de nombreuses spéculations, et si l'on songe que les joueurs se mettront à pratiquer dans cinq semaines d'ici, il ne faut pas s'étonner de l'intérêt que leurs exploits futurs excitent déjà.

On espère en effet qu'avec une direction vigoureuse l'équipe d'Ottawa obtiendra autre chose qu'un succès financier. Parmi les joueurs qui peuvent figurer en ligne on compte Jack Shea, Bousse Hutton, Butterworth, Pringle, Fogan, Ashfield, Starrs, Eastwood, Gaul et Brennan.

Taylor le joueur du club de hockey d'Ottawa passe pour être un bon joueur de crosse, et il aura sans doute une chance de se faire valoir.

Jusqu'aujourd'hui on ne s'est pas occupé d'importer des joueurs de dehors.

SOUQUE A LA CORDE

Le concours de souque à la corde dont l'enjeu est la coupe Dixie, aura lieu cette semaine. On n'a pas encore décidé quel soir ce sera.

Série A.—Union Commerciale, Voligeurs H. et Zouave H. Série B.—Huron, Canadien et National Indépendant.

Les juges seront MM. Alphonse Bernier, Jules Garneau et Cyr. Faugny; Starter, Capl. E. Trudel; chronométrateurs, D. Fontaine et N. Bel-leau.

L'OTTAWA VAINQUEUR

Ottawa, 15.—Une joute de hockey a eu lieu ici samedi soir entre l'Ottawa et le Maple Leaf de Winnipeg. La première équipe a gagné par un score de 7 à 4.

LE BILLARD

Chicago, 14.—Calvin Demarest, le joueur local, a brisé le record mondial des amateurs en faisant une suite de 168 dans sa 17ème série au 14.2.

La partie s'est jouée au club athlétique de Chicago. Demarest l'a gagnée en battant Jackson de Chicago par un score de 400 à 165.

La moyenne de Demarest a été de 21 1-19 et celle de Jackson de 9 1-9.

VICTOIRE DES VARSITY

New-York, 14.—L'équipe de l'Université de Toronto a défait celle du club athlétique Crescent par un score de 12 à 3, samedi soir, au patinoir St-Nicholas.

IL SE RETIRE

Pittsburg, 14.—Hans Wagner, l'un des meilleurs joueurs du monde pour le base-ball ne jouera pas durant cette saison.

CONCOURS DE TIR

Toronto, 16.—Dans le concours de tir au revolver qui a eu lieu à Toronto entre les tireurs de Québec et ceux de la ville reine, les représentants de Québec ont perdu la partie par deux points. Ils ont obtenu 1479 points contre 1481 pour leurs adversaires.

TIREURS QUEBÉCOIS

Un concours de tir des plus intéressants aura lieu à Québec cette semaine alors que les héros du Pacifique viendront se mesurer avec le Québec Miniature Rifle Club.

On annonce de Vancouver que le défi lancé par le 8ème fusilier a été accepté.

PROJETS DE CHEMIN DE FER EN MACÉDOINE

Le secrétaire du Forcing Office de Londres Sir Edward Grey a envoyé sa réponse à la Russie et à l'Italie au sujet du projet de chemin de fer dans la Macédoine. Il déclare dans cette réponse que l'attitude de l'Angleterre dans cette affaire est celle d'une bienveillante neutralité, mais qu'elle ne donnera aucun encouragement effectif à cette sorte de projet.

On attend beaucoup du Capital dans les milieux sportifs. Ses succès probables pour cet été inspirent déjà de nombreuses spéculations, et si l'on songe que les joueurs se mettront à pratiquer dans cinq semaines d'ici, il ne faut pas s'étonner de l'intérêt que leurs exploits futurs excitent déjà.

On espère en effet qu'avec une direction vigoureuse l'équipe d'Ottawa obtiendra autre chose qu'un succès financier. Parmi les joueurs qui peuvent figurer en ligne on compte Jack Shea, Bousse Hutton, Butterworth, Pringle, Fogan, Ashfield, Starrs, Eastwood, Gaul et Brennan.

Taylor le joueur du club de hockey d'Ottawa passe pour être un bon joueur de crosse, et il aura sans doute une chance de se faire valoir.

Jusqu'aujourd'hui on ne s'est pas occupé d'importer des joueurs de dehors.

SOUQUE A LA CORDE

Le concours de souque à la corde dont l'enjeu est la coupe Dixie, aura lieu cette semaine. On n'a pas encore décidé quel soir ce sera.

Série A.—Union Commerciale, Voligeurs H. et Zouave H. Série B.—Huron, Canadien et National Indépendant.

Les juges seront MM. Alphonse Bernier, Jules Garneau et Cyr. Faugny; Starter, Capl. E. Trudel; chronométrateurs, D. Fontaine et N. Bel-leau.

L'OTTAWA VAINQUEUR

Ottawa, 15.—Une joute de hockey a eu lieu ici samedi soir entre l'Ottawa et le Maple Leaf de Winnipeg. La première équipe a gagné par un score de 7 à 4.

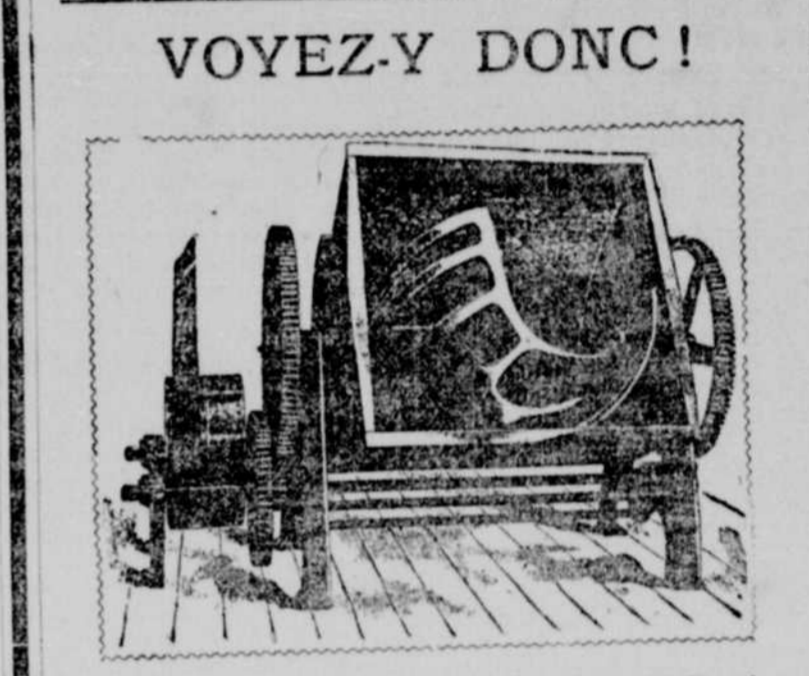
LA BANQUE NATIONALE

NOUS PAYONS L'INTÉRÊT SUR LES DÉPÔTS QUATRE FOIS L'AN. Nos bureaux de la Basse-Ville, St-Roch, rue St-Jean et Lévis et toutes nos succursales acceptent des dépôts depuis \$1.00, et l'intérêt compte de la date du dépôt.

Le Spécifique du Dr Mackay. Le seul remède sûr contre l'abus des liqueurs. Traitement absolument scientifique. Suivi sans perte de temps, chez soi.

Recommandé spécialement par le clergé. Approuvé par le gouvernement. On peut consulter gratuitement le Dr MACKAY tous les jours: 33 Avenue Ste-Genevieve. Boîte de poste 134. Docteur MACKAY, Québec.

"Boulangers !!! VOYEZ-Y DONC!"



Vous vous plaignez qu'il n'y a plus de profits dans votre commerce. C'est votre faute. Tant que vous suivez la vieille méthode d'il y a 100 ans, vous ferez comme ferait un meunier qui moudrait son blé à bras.

Pour augmenter le rendement. Pour faire de meilleur pain. Pour économiser la main d'œuvre. Employez le Pétrin Mécanique de LA CIE CHS. A. PAQUET, LTEE. Nos 2 et 4 RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

RETOUR DE BARCELONE

Madrid, 14.—Le roi Alphonse est arrivé de Barcelone avant hier. La population s'est portée à la gare pour lui souhaiter une cordiale bienvenue. La reine douairière et la reine Victoria ainsi que les autres membres de la famille royale, sont aussi allées à la rencontre de Sa Majesté.

Toto regarda curieusement un livre que son père vient de tuer à la chasse. — Oh! papa, on dirait qu'il dort! — Oui, mon fils, et d'un sommeil de plomb, encore.

—Femme, ne pleurons pas, fit M. Benoît. Notre fils est bien revenu de Stettin, pourquoi la Providence l'aurait-elle ramené de si loin pour le faire mourir si près de nous? Surtout qu'il aura à côté de lui un bon ange qui ne le quittera pas. Je le conduirai moi-même jusqu'à Meung, et je le leur ferai passer la Loire. Après cela, à la garde de Dieu!

—Courage, Madame, disait Jean Christophe. La patrie est aussi une mère que nous devons aimer. Pour elle, pour notre France, nous nous dévouerons, nous nous battons jusqu'à la mort. En la défendant, c'est vous, c'est mon père et mes frères, ma mère et mes sœurs, c'est ma fiancée Marguerite, ma liberté, mon avenir, ma foi, que je défends. Si Dieu veut que je succombe, je ferai de tout mon cœur ce sacrifice pour mon pays. Je sais que tomber sur un champ de bataille, c'est tomber martyr!

—Et si le ciel leur racontait sa chère légende de saint Christophe, le géant aux prises avec tous les éléments déchaînés, la nuit; le petit enfant pesant sur son dos comme le monde porté par les épaules d'Atlas.

—Nous soutenons ainsi la fortune de la France, n'est-ce pas, Monsieur Albert? Je ne crois pas que le fleuve nous emporte, et que, au lieu de nous serons deux fois, nous serons un seul! La bise, au dehors, sifflait moins al-

gue; les nuages bouleversés passaient rapides sur le front pâle de la lune, tour à tour la voilant ou laissant briller sa crue et vive lumière; les tourbillons de neige se tassèrent dans les fondrières.

—Allons! les enfants, en voiture, dit le père, et enveloppions-nous bien.

La parole assurée de Jean Christophe, ses récents confiants, sa foi enthousiaste, avaient légèrement adouci la douleur de Mme Benoît. Elle embrassa Albert d'une étreinte où elle mit toute son âme, toute son espérance: —Tavot! tu n'as pas de temps! Et tout après cette joie du retour, les angoisses du départ! Ah! quand reviendras-tu?... Mais elle sut rentrer ses sanglots pour ne pas déchirer le cœur du jeune homme et prit la main de Jean Christophe: —Je vous le confie, dit-elle, vous me répondez de lui, n'est-ce pas? Et maintenant, laissez-moi vous embrasser comme mon second fils.

Il se partit silencieux, dans la lourde guimbarde. Il gelait ferme, les roues, entrant dans le neige crissante, chantaient je ne sais quelle mélodie monotone et plaintive; les arbres de la route évalaient au ciel, dans une attitude de désespoir, leurs grands bras décharnés; le lincoln de la France! Pauvre chère patrie agonisante, et convertie de blessures saignantes: sur elle l'Allemand avait, en effet, jeté comme un vaste suaire, la croyant tuée! Mais dans le ciel rassuré, la lune, maîtresse des nuages, souriait, toujours partiellement belle, témoin fidèle du Cré-

FEUILLETON DE L'ACTION SOCIALE No. 28

JEAN CHRISTOPHE

Par PAUL DESCHAMPS

PREMIERE PARTIE

—Nous étions dans le Mecklembourg Stréltitz, continua Albert, chez un vieux partisan de l'ancienne Confédération, et qui n'avait point pardonné à la Prusse de s'être substituée à l'Autriche, après Sadowa, dans le gouvernement de l'Allemagne du Nord.

—Maintenant, Albert, qu'allons-nous faire? Cette brève parole du père jeta un froid sur les deux épanchements, la flamme du foyer parut moins joyeuse, le vent se mit à pleurer dans la cheminée, et Mme Benoît, en ajoutant une nouvelle bûche, renversa les pincettes qui tombèrent sur les chenets avec un bruit d'enfer.

—Pauvre enfant! murmura Mme Benoît, qui ne se lassait point de le regarder, tout en lui posant mille questions maternelles inépuisables comme sa tendresse.

Depuis quelque temps, M. Benoît se taisait. Il était muet, et au dehors la bise sifflait, lamentablement stridente. Il faisait si bon, là, au coin du feu, dans la jouissance d'un chaud repos après les longues nuits transies dans les forêts du Mecklembourg, les journées sans pain, les visages soupçonneux et les portes fermées! Le jeune homme, revenant sur le décevant nécessaire du premier répit, écoutait les détails, contait les anecdotes amu-

santes ou pénibles, les angoisses aiguës, les traits de bonté éparés sur la route, qui, parmi les cruautes de la guerre et les haines de races, vous empêchent de conclure tout à fait que l'homme est fils de fauves et d'essence féroce.

—Maintenant, Albert, qu'allons-nous faire? Cette brève parole du père jeta un froid sur les deux épanchements, la flamme du foyer parut moins joyeuse, le vent se mit à pleurer dans la cheminée, et Mme Benoît, en ajoutant une nouvelle bûche, renversa les pincettes qui tombèrent sur les chenets avec un bruit d'enfer.

—Pauvre enfant! murmura Mme Benoît, qui ne se lassait point de le regarder, tout en lui posant mille questions maternelles inépuisables comme sa tendresse.

Depuis quelque temps, M. Benoît se taisait. Il était muet, et au dehors la bise sifflait, lamentablement stridente. Il faisait si bon, là, au coin du feu, dans la jouissance d'un chaud repos après les longues nuits transies dans les forêts du Mecklembourg, les journées sans pain, les visages soupçonneux et les portes fermées! Le jeune homme, revenant sur le décevant nécessaire du premier répit, écoutait les détails, contait les anecdotes amu-

santes ou pénibles, les angoisses aiguës, les traits de bonté éparés sur la route, qui, parmi les cruautes de la guerre et les haines de races, vous empêchent de conclure tout à fait que l'homme est fils de fauves et d'essence féroce.

—Maintenant, Albert, qu'allons-nous faire? Cette brève parole du père jeta un froid sur les deux épanchements, la flamme du foyer parut moins joyeuse, le vent se mit à pleurer dans la cheminée, et Mme Benoît, en ajoutant une nouvelle bûche, renversa les pincettes qui tombèrent sur les chenets avec un bruit d'enfer.

—Pauvre enfant! murmura Mme Benoît, qui ne se lassait point de le regarder, tout en lui posant mille questions maternelles inépuisables comme sa tendresse.

Depuis quelque temps, M. Benoît se taisait. Il était muet, et au dehors la bise sifflait, lamentablement stridente. Il faisait si bon, là, au coin du feu, dans la jouissance d'un chaud repos après les longues nuits transies dans les forêts du Mecklembourg, les journées sans pain, les visages soupçonneux et les portes fermées! Le jeune homme, revenant sur le décevant nécessaire du premier répit, écoutait les détails, contait les anecdotes amu-

santes ou pénibles, les angoisses aiguës, les traits de bonté éparés sur la route, qui, parmi les cruautes de la guerre et les haines de races, vous empêchent de conclure tout à fait que l'homme est fils de fauves et d'essence féroce.

—Maintenant, Albert, qu'allons-nous faire? Cette brève parole du père jeta un froid sur les deux épanchements, la flamme du foyer parut moins joyeuse, le vent se mit à pleurer dans la cheminée, et Mme Benoît, en ajoutant une nouvelle bûche, renversa les pincettes qui tombèrent sur les chenets avec un bruit d'enfer.

—Pauvre enfant! murmura Mme Benoît, qui ne se lassait point de le regarder, tout en lui posant mille questions maternelles inépuisables comme sa tendresse.

santes ou pénibles, les angoisses aiguës, les traits de bonté éparés sur la route, qui, parmi les cruautes de la guerre et les haines de races, vous empêchent de conclure tout à fait que l'homme est fils de fauves et d'essence féroce.

—Maintenant, Albert, qu'allons-nous faire? Cette brève parole du père jeta un froid sur les deux épanchements, la flamme du foyer parut moins joyeuse, le vent se mit à pleurer dans la cheminée, et Mme Benoît, en ajoutant une nouvelle bûche, renversa les pincettes qui tombèrent sur les chenets avec un bruit d'enfer.

—Pauvre enfant! murmura Mme Benoît, qui ne se lassait point de le regarder, tout en lui posant mille questions maternelles inépuisables comme sa tendresse.

Depuis quelque temps, M. Benoît se taisait. Il était muet, et au dehors la bise sifflait, lamentablement stridente. Il faisait si bon, là, au coin du feu, dans la jouissance d'un chaud repos après les longues nuits transies dans les forêts du Mecklembourg, les journées sans pain, les visages soupçonneux et les portes fermées! Le jeune homme, revenant sur le décevant nécessaire du premier répit, écoutait les détails, contait les anecdotes amu-

santes ou pénibles, les angoisses aiguës, les traits de bonté éparés sur la route, qui, parmi les cruautes de la guerre et les haines de races, vous empêchent de conclure tout à fait que l'homme est fils de fauves et d'essence féroce.

—Maintenant, Albert, qu'allons-nous faire? Cette brève parole du père jeta un froid sur les deux épanchements, la flamme du foyer parut moins joyeuse, le vent se mit à pleurer dans la cheminée, et Mme Benoît, en ajoutant une nouvelle bûche, renversa les pincettes qui tombèrent sur les chenets avec un bruit d'enfer.

—Pauvre enfant! murmura Mme Benoît, qui ne se lassait point de le regarder, tout en lui posant mille questions maternelles inépuisables comme sa tendresse.

santes ou pénibles, les angoisses aiguës, les traits de bonté éparés sur la route, qui, parmi les cruautes de la guerre et les haines de races, vous empêchent de conclure tout à fait que l'homme est fils de fauves et d'essence féroce.

—Maintenant, Albert, qu'allons-nous faire? Cette brève parole du père jeta un froid sur les deux épanchements, la flamme du foyer parut moins joyeuse, le vent se mit à pleurer dans la cheminée, et Mme Benoît, en ajoutant une nouvelle bûche, renversa les pincettes qui tombèrent sur les chenets avec un bruit d'enfer.

—Pauvre enfant! murmura Mme Benoît, qui ne se lassait point de le regarder, tout en lui posant mille questions maternelles inépuisables comme sa tendresse.

Depuis quelque temps, M. Benoît se taisait. Il était muet, et au dehors la bise sifflait, lamentablement stridente. Il faisait si bon, là, au coin du feu, dans la jouissance d'un chaud repos après les longues nuits transies dans les forêts du Mecklembourg, les journées sans pain, les visages soupçonneux et les portes fermées! Le jeune homme, revenant sur le décevant nécessaire du premier répit, écoutait les détails, contait les anecdotes amu-

santes ou pénibles, les angoisses aiguës, les traits de bonté éparés sur la route, qui, parmi les cruautes de la guerre et les haines de races, vous empêchent de conclure tout à fait que l'homme est fils de fauves et d'essence féroce.

—Maintenant, Albert, qu'allons-nous faire? Cette brève parole du père jeta un froid sur les deux épanchements, la flamme du foyer parut moins joyeuse, le vent se mit à pleurer dans la cheminée, et Mme Benoît, en ajoutant une nouvelle bûche, renversa les pincettes qui tombèrent sur les chenets avec un bruit d'enfer.

—Pauvre enfant! murmura Mme Benoît, qui ne se lassait point de le regarder, tout en lui posant mille questions maternelles inépuisables comme sa tendresse.

santes ou pénibles, les angoisses aiguës, les traits de bonté éparés sur la route, qui, parmi les cruautes de la guerre et les haines de races, vous empêchent de conclure tout à fait que l'homme est fils de fauves et d'essence féroce.

—Maintenant, Albert, qu'allons-nous faire? Cette brève parole du père jeta un froid sur les deux épanchements, la flamme du foyer parut moins joyeuse, le vent se mit à pleurer dans la cheminée, et Mme Benoît, en ajoutant une nouvelle bûche, renversa les pincettes qui tombèrent sur les chenets avec un bruit d'enfer.

—Pauvre enfant! murmura Mme Benoît, qui ne se lassait point de le regarder, tout en lui posant mille questions maternelles inépuisables comme sa tendresse.

Depuis quelque temps, M. Benoît se taisait. Il était muet, et au dehors la bise sifflait, lamentablement stridente. Il faisait si bon, là, au coin du feu, dans la jouissance d'un chaud repos après les longues nuits transies dans les forêts du Mecklembourg, les journées sans pain, les visages soupçonneux et les portes fermées! Le jeune homme, revenant sur le décevant nécessaire du premier répit, écoutait les détails, contait les anecdotes amu-

santes ou pénibles, les angoisses aiguës, les traits de bonté éparés sur la route, qui, parmi les cruautes de la guerre et les haines de races, vous empêchent de conclure tout à fait que l'homme est fils de fauves et d'essence féroce.

—Maintenant, Albert, qu'allons-nous faire? Cette brève parole du père jeta un froid sur les deux épanchements, la flamme du foyer parut moins joyeuse, le vent se mit à pleurer dans la cheminée, et Mme Benoît, en ajoutant une nouvelle bûche, renversa les pincettes qui tombèrent sur les chenets avec un bruit d'enfer.

—Pauvre enfant! murmura Mme Benoît, qui ne se lassait point de le regarder, tout en lui posant mille questions maternelles inépuisables comme sa tendresse.

SOMMAIRE

1ère PAGE.—Sermon du P. Daniel à Notre-Dame.—Une alerte au King Edward.—La crise financière.—Nouvelle oeuvre à Montréal.—Hommage à notre Société Symphonique.—La débacle.—L'escadre anglaise.—Service télégraphique. 2ème PAGE.—Nouvelles de Lévis.—Edouard Dethier.—Les Etats-Unis.—Courrier de Montmagny.—La Symphonie.—Dans les cercles militaires.—Nouvelles diverses. 3ème PAGE.—L'instruction publique: Extraits du rapport du Surintendant. 4ème PAGE.—La motion Langlois: Omer Héroux.—La réforme du Sénat: Uldéric Tremblay.—L'école forcée au Manitoba: L. Hacault. 5ème PAGE.—La rue Jupiter: Ernest Gagnon.—Tribune libre.—Nos anciennes cours d'appels: Philéas Gagnon. 6ème PAGE.—Le Courrier de la Province. 7ème PAGE.—Le Sport.—Jean Christophe. 8ème PAGE.—Les élections générales.—La buvette du Parlement.—Faits divers.

LES SAINTS DEMAIN

SAINT PATRICE, apôtre de l'Irlande, 464.
SAINT GERTRUDE, vierge, 659.
SAINT AGRICOL, évêque de Chalon-sur-Saône, 589.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Pronostics des prochaines vingt-quatre heures pour le district de Québec: Vent du nord-ouest, beau et un peu plus froid.
Notes du temps: La température a une tendance générale à la baisse; dans l'Alberta et le Manitoba, elle est très froide.

FEU MADemoiselle BEAUDOIN

Ce matin, ont eu lieu à l'église St-Roch, les funérailles de Mlle Marie Laura Alice Beaudoin. Un cortège nombreux suivait la dépouille mortelle de la regrettée défunte. Conduisaient le deuil: M. l'abbé J. D. Beaudoin, curé de St-Jean-Baptiste et frère de la défunte, MM. le notaire Lemieux, et Rhéaume, ses beaux-frères, le juge Carroll, le colonel Boulanger, etc.

ERIN GO BRACH!

Nos concitoyens irlandais fêteront demain la Saint-Patrick. Nous souhaitons avec eux que l'Irlande revioie des jours meilleurs et qu'elle obtienne de sa puissante voisine les satisfactions auxquelles elle a droit.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Nous publions ailleurs les extraits du rapport de M. de la Bruère auxquels M. Héroux faisait allusion dans son article de samedi et que l'engorgement des matières nous empêcha de publier le même jour.

LES "DERNIERS MELANGES" DE LOUIS VEUILLOT

M. François Veillot, l'infatigable directeur de "L'Univers", annonce la publication prochaine des "Derniers Melanges" de Louis Veillot. Ils formeront quatre volumes et réuniront les articles publiés par le grand polémiste de 1873 à 1878. Le premier de ces quatre volumes paraîtra ces jours-ci, les autres suivront de près.

LES JUIFS ET LA PRESSE

Crémieux, l'ancien président de l'Alliance israélite universelle, disait jadis à ses coreligionnaires: Ayez la presse et vous aurez tout. Les juifs suivent ce conseil dans tous les pays. Notons seulement pour aujourd'hui, parmi les journaux à direction juive: le "World", de New-York (Pulitzer), la "Nouvelle Presse Libre", de Vienne, et la "Vita", de Rome, dirigée par le juif Lodi.

L' "UNIDO POPULAR"

Au congrès des œuvres sociales catholiques du Brésil, tenu en décembre 1907, on a décidé la constitution d'une union populaire dite "Unido Popular" sur le modèle du "Volksverein" allemand.

CE SOIR

Salle St-Jean-Baptiste: Exercices avec appareils des membres de la Société St-Damase.
Chez les Zouaves: Exercices des recrues.
Bourse du Travail: Union secourable des Cordonniers.—Fraternité nationale des Cordonniers machinistes.—Union nationale des Cordonniers "dayeurs".
Salle Fatone: Cour de St-Roch des Forestiers Catholiques.

IMPOSANTES FUNERAILLES

Samedi matin, à l'église de St-Anne de la Pocatière, ont eu lieu les funérailles solennelles de M. l'abbé E. Richard, professeur de philosophie au collège de ce nom. Une assistance imposante était venue rendre un dernier hommage à la mémoire du regretté disparu, car l'on sait que M. l'abbé E. Richard était universellement aimé de tous ceux qui de près ou de loin avaient eu l'avantage de le connaître.

ACCIDENT

Un élève du Séminaire a échappé miraculeusement à un accident qui aurait pu avoir des suites fatales. En se rendant à la classe il glissa sur la voie électrique et tomba devant un tramway qui approchait. Heureusement que le char allait à petite vitesse et fut arrêté avant de trapper le jeune garçon, qui souffrait d'une contusion douloureuse à la tête.

CHAMBRE DE COMMERCE DE QUEBEC

L'assemblée mensuelle des membres de la Chambre de Commerce de Québec aura lieu, mardi 17 courant, à 3 heures p. m., au lieu ordinaire des séances, 39 rue St-Paul, pour la dépeche des affaires.

REMERCIEMENTS

Nous soussignés remercions nos populaires marchands J. Plamondon & fils, POUR LE CADEAU DU MONTANT DE NOS ACHATS à leur magasin, la semaine dernière ayant eu des numéros gagnants et profitons de l'occasion de les féliciter de leur système d'affaires vraiment libéral.

A L'UNIVERSITE

M. Joseph Picard, manufacturier de tabac, donnera à l'Université, ce soir, à 8 heures, une conférence sur l'industrie du tabac au Canada.

A LA CHAPELLE DU SEMINAIRE

La solennité des Quarante-Heures commencera demain matin à la chapelle du Séminaire. La chapelle sera ouverte aux fidèles après la messe d'ouverture. Mardi et mercredi, à 8 h. p. m., on y fera la prière du soir.

L'HON. M. L.-A. TASCHEREAU

Comme la Législature de Québec s'ouvrira \$100,000 pour les fêtes du troisième centenaire, elle aura droit d'avoir un représentant à la Commission déjà créée par le gouvernement fédéral. On disait en ville hier, que l'hon. L.-A. Taschereau sera probablement le délégué du gouvernement provincial.

ENQUETE DU CORONER

Le coroner Jolicoeur est allé à Ste-Agnathe de Lotbinière, samedi, pour tenir une enquête sur le corps d'un citoyen de la localité nommé Powell qui s'était suicidé vendredi. Le verdict a été: Suicide dans un moment de folie.

MUTATION DE PROPRIETE

M. Joseph Picard, restaurateur, a vendu sa propriété située au coin des rues St-Joseph et du Pont à la Caisse d'économie de Notre-Dame de Québec. On dit que le prix de vente a été de \$30,000.

LA COLLECTION DU JOURNAL

Tous les abonnés et autres personnes qui désirent se procurer tous les numéros parus du Journal "L'Action Sociale" pourront s'adresser soit au Bureau de Québec soit au bureau de Montréal, dans le délai le plus court possible.

A ST-SAUVEUR

L'Union St-Joseph de St-Sauveur, célébrera dimanche prochain sa fête patronale. A cette occasion, une grand-messe solennelle sera chantée dans l'église de St-Sauveur, à 10 heures du matin. Le sermon sera donné par le Rév. Père Odoric, des Fraticéens. Le chœur de l'orgue, sous la direction de son maître de chapelle, prépare actuellement un superbe programme musical.

Le Eucheur pour l'Orphelinat

Les prix du Eucheur organisé par les Dames de la St-Famille, au profit de l'Orphelinat de St-Sauveur, qui aura lieu les 23, 24 et 25 du mois courant, à la salle St-Pierre, sont actuellement exposés dans les vitrines des magasins de MM. Gaudias Lajeunesse, quincaillier, rue St-Valler, et chez Art. Rinfret, épicer, rue St-Joseph.

Résolutions de condoléances

A une réunion régulière de l'Union St-Joseph à St-Sauveur de Québec, tenue le 12 mars 1908, les résolutions suivantes ont été unanimement approuvées:

POUR LES FÊTES

Arrivée au Canada de M. Lascelles, engagé par le comité d'Histoire, en un comité féminin à Québec.

AU PARLEMENT

Le premier ministre a ordonné, à midi, la fermeture de la buvette du Palais législatif.

IVRE MORT

Un charretier bien connu, du poste de la gare du C. P. R., rue St-Paul, a été trouvé ce matin ivre-mort dans une des ruelles du village Mont-Plaisant.

COUR DE POLICE

Un épicer de Limoilou, autorisé à vendre des liqueurs alcooliques, a été condamné, après enquête devant le magistrat de police, à \$50 d'amende et aux frais pour avoir vendu de la biolsion à un mineur.

NOTES PERSONNELLES

M. Louis Boyer, de Montréal, est en châteaun Frontenac.

DERNIERES ACTIONS

Voici la liste des dernières actions inscrites au Palais de Justice: Alfred Sioui vs Henry Ross.—Action en dommages de \$200.

DEMANDES

On demande immédiatement 20 à 25 bon peintres et tapissiers. Ouvrage permanent.

NAISSANCE

SHINK.—A St-Sauveur de Québec, l'épouse de M. O. N. Shink, une fille, baptisée sous les noms de Eugénie Alma Beata Pauline Parvain et marraine: M. et Mme Nap. Minguy de Bordeaux, F. Q.

DECES

GERAULT.—A St-Sauveur, le 14 mars 1908, est décédé à l'âge de 25 ans et 5 mois Mlle Odélie Gerauld dit Brindamour, fille de Geo. Gerauld dit Brindamour, manufacturier de broches.

DEMANDES

On demande un jeune homme pour ouvrages de menuiserie. Écrivez permanent pour une personne scribe et assistée.

DEMANDES

On demande—Un jeune homme instruit désireux d'obtenir le diplôme d'anglais, surtout, mais même de latin, français, histoire, sténographie, etc.

DEMANDES

On demande un ménage ou une servante générale pour un presbytère, à la campagne. Écrivez les conditions.

DEMANDES

On demande immédiatement un bon apprenti décorateur chez Marier & Tremblay, coin des rues Desfossez et du Pont, Téléphone 2162.

DEMANDES

On demande de bonnes ouvrières pour travailler dans le département de la mode et en robes, ainsi que pour le département du tailleur pour dames. Très bons salaires pour les personnes compétentes.

DEMANDES

On demande un commis d'expérience pour prendre charge du département de Mercerie pour Hommes, ainsi que jeune Élé ayant quelques années d'expérience comme commis dans la mercerie.

DEMANDES

ON DEMANDE un commis d'expérience pour prendre charge du département de Mercerie pour Hommes, ainsi que jeune Élé ayant quelques années d'expérience comme commis dans la mercerie.

DEMANDES

ON DEMANDE un commis d'expérience pour prendre charge du département de Mercerie pour Hommes, ainsi que jeune Élé ayant quelques années d'expérience comme commis dans la mercerie.

DERNIERE HEURE

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

De nombreux pronostics annoncent que le peuple du Canada sera appelé à se prononcer sur la politique fédérale avant l'été prochain.

Toronto, 16.—La rumeur qui circulait l'autre jour dans les couloirs du Parlement à Ottawa et allait à dire que nous aurions, dès le mois de Juin, des élections générales fédérales, va s'accroissant.

Un homme politique assez en vedette, que votre correspondant interrogeait hier, lui disait: Le gouvernement, au point de vue de la tactique électorale, a toutes les raisons du monde de faire le plus tôt possible ses élections.

Écoutez plutôt. Le gouvernement Whitney va faire cet été ses élections. Selon toute probabilité, il sera maintenu au pouvoir. Le gouvernement fédéral n'a pas d'intérêt à ce que son propre appel au peuple soit précédé d'une nouvelle victoire conservatrice dans Ontario.

À la Nouvelle-Écosse et à l'île du Prince-Édouard, le gouvernement ne sera pas plus fort dans un an que maintenant; à Québec, les députés fédéraux préfèrent faire leur campagne avant les élections provinciales, ce qui étant donné la situation de la province est assez naturel.

N'est-ce pas assez pour faire prévoir un prochain appel au peuple? —Mais quel serait le prétexte constitutionnel d'un appel au peuple en pleine session?

—Le refus de l'opposition de voter les subsides et ses méthodes d'obstruction. Il est vrai que l'opposition prétend qu'elle veut connaître toute la vérité, qu'une dissolution l'empêcherait d'aller au fond des choses et débarrasserait le gouvernement d'enquêtes ennuyeuses, mais ce sont là querelles de parti où le n'entre point. Je crois seulement que, de l'ensemble des pronostics, on peut raisonnablement prédire que les élections auront lieu en Juin.

—Et celles de Québec? —Si vos ministres ne veulent pas attendre l'issue de la lutte fédérale, ils pourront faire les deux élections en même temps, comme en 1900 et 1904.

Je vous transmets telles quelles, et pour ce qu'elles valent, les déclarations de mon interlocuteur.

Dans les nouvelles provinces, les distributions de graines de semence créent au gouvernement des sympathies qui seront peut-être moins vives lorsque les colons seront appelés à rembourser les avances qu'on leur a faites.

À la Nouvelle-Écosse et à l'île du Prince-Édouard, le gouvernement ne sera pas plus fort dans un an que maintenant; à Québec, les députés fédéraux préfèrent faire leur campagne avant les élections provinciales, ce qui étant donné la situation de la province est assez naturel.

N'est-ce pas assez pour faire prévoir un prochain appel au peuple? —Mais quel serait le prétexte constitutionnel d'un appel au peuple en pleine session?

—Le refus de l'opposition de voter les subsides et ses méthodes d'obstruction. Il est vrai que l'opposition prétend qu'elle veut connaître toute la vérité, qu'une dissolution l'empêcherait d'aller au fond des choses et débarrasserait le gouvernement d'enquêtes ennuyeuses, mais ce sont là querelles de parti où le n'entre point. Je crois seulement que, de l'ensemble des pronostics, on peut raisonnablement prédire que les élections auront lieu en Juin.

—Et celles de Québec? —Si vos ministres ne veulent pas attendre l'issue de la lutte fédérale, ils pourront faire les deux élections en même temps, comme en 1900 et 1904.

Je vous transmets telles quelles, et pour ce qu'elles valent, les déclarations de mon interlocuteur.

LA BANQUE DE MONTRÉAL

SUCCURSALE ST-ROCH
COIN DES RUES DU PONT ET ST-JOSEPH
DÉPARTEMENT D'ÉPARGNES
INTÉRÊT CRÉDITÉ 4 FOIS L'AN
H. DesRIVIÈRES, Gérant.

Bourses de New-York et Montréal

Emis à 12 3/4 hrs p. m., par McDonald, Lespérance & Co., bâtisse de la Banque Hochelaga.

BOURSE DE NEW-YORK

16 Mars.

Table with columns: NOMS DES VALEURS, Ouverture, Clôture. Lists various stocks like American Smelters, Am. Copper, etc.

BOURSE DE MONTRÉAL

16 Mars

Table with columns: VALEURS, Demande, Offre. Lists various stocks like Bell Tel. Co., Can. Converters, etc.

NAISSANCE

SHINK.—A St-Sauveur de Québec, l'épouse de M. O. N. Shink, une fille, baptisée sous les noms de Eugénie Alma Beata Pauline Parvain et marraine: M. et Mme Nap. Minguy de Bordeaux, F. Q.

DECES

GERAULT.—A St-Sauveur, le 14 mars 1908, est décédé à l'âge de 25 ans et 5 mois Mlle Odélie Gerauld dit Brindamour, fille de Geo. Gerauld dit Brindamour, manufacturier de broches.

DEMANDES

On demande un ménage ou une servante générale pour un presbytère, à la campagne. Écrivez les conditions.

DEMANDES

On demande de bonnes ouvrières pour travailler dans le département de la mode et en robes, ainsi que pour le département du tailleur pour dames.

DEMANDES

On demande un commis d'expérience pour prendre charge du département de Mercerie pour Hommes, ainsi que jeune Élé ayant quelques années d'expérience comme commis dans la mercerie.

DEMANDES

On demande un commis d'expérience pour prendre charge du département de Mercerie pour Hommes, ainsi que jeune Élé ayant quelques années d'expérience comme commis dans la mercerie.

DEMANDES

On demande un commis d'expérience pour prendre charge du département de Mercerie pour Hommes, ainsi que jeune Élé ayant quelques années d'expérience comme commis dans la mercerie.

MORT SUBITE

M. Edouard Lamonde, frère de M. P. A. Lamonde, entrepreneur bien connu de cette ville est mort subitement samedi soir à sa maison de pension, rue St-Nicholas. M. Lamonde était malade depuis une huitaine de jours, mais rien ne faisait prévoir une mort aussi soudaine. Il a succombé à une syncope du cœur, il était âgé de soixante et quatre ans.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

A cinq heures et quarante sept minutes ce matin, l'alarme sonnée à la boîte 81 appela nos pompiers au "Club Commercial" rue des Fossés où un commencement de feu venait de se déclarer. En peu de temps le feu fut sous contrôle mais non sans avoir causé pour une couple de cents piastres de dommages. On nous dit que ce commencement de feu est dû à la fournaise.

EN CORRECTIONNELLE

Quatre prisonniers en cour de recorder samedi matin dont trois étrangers à notre ville qui ont été libérés sur promesse de retourner à leur ouvrage sur le Transcontinental. Le quatrième qui est un cultivateur bien connu de Charlesbourg a été condamné à \$2.00 d'amende ou 8 jours.

Ce matin trois autres prisonniers remplacés à la barre ceux de samedi. Le premier qui avait été libéré par la cour vendredi dernier a été condamné à un mois de prison. Le second est un norvégien qui a été trouvé ivre sur la rue. Il a été libéré, son patron l'attendant pour le ramener à l'ouvrage. Enfin le troisième est un ivrogne invétéré qui bat sa femme et ses enfants quand ils sont en état d'ivresse. Le recorder l'envoie en prison pour un mois. Plusieurs causes pour la neige et constructions en bois sont continuées pour permettre aux défendeurs de se conformer à la loi.

DEMANDE

Une vente exceptionnelle de corsets sera faite, valant 50 c. à 75 c. pour 29 c. Venez en profiter.

DECLARATION DE SOCIETE

Wilfrid Boulet, de Québec, a fait enregistrer une déclaration portant qu'il entend faire affaires comme ferblantier et plombier sous le nom et sociale de "O. Plante & Cie", et qu'il a nommé Octave Plante gérant de la société.

LA ST-PATRICE

Nos amis, les Irlandais, célébreront la fête de leur patron, saint Patrice, en assistant, demain, à une messe qui sera chantée à 10 heures a. m., à l'église St-Patrice; Mgr Marois doit officier.

DEMANDES

On demande un ménage ou une servante générale pour un presbytère, à la campagne. Écrivez les conditions.

DEMANDES

On demande de bonnes ouvrières pour travailler dans le département de la mode et en robes, ainsi que pour le département du tailleur pour dames.

DEMANDES

On demande un commis d'expérience pour prendre charge du département de Mercerie pour Hommes, ainsi que jeune Élé ayant quelques années d'expérience comme commis dans la mercerie.

DEMANDES

On demande un commis d'expérience pour prendre charge du département de Mercerie pour Hommes, ainsi que jeune Élé ayant quelques années d'expérience comme commis dans la mercerie.

DEMANDES

On demande un ménage ou une servante générale pour un presbytère, à la campagne. Écrivez les conditions.

DEMANDES

On demande de bonnes ouvrières pour travailler dans le département de la mode et en robes, ainsi que pour le département du tailleur pour dames.

DEMANDES

On demande un commis d'expérience pour prendre charge du département de Mercerie pour Hommes, ainsi que jeune Élé ayant quelques années d'expérience comme commis dans la mercerie.

DEMANDES

On demande un commis d'expérience pour prendre charge du département de Mercerie pour Hommes, ainsi que jeune Élé ayant quelques années d'expérience comme commis dans la mercerie.

DEMANDES

On demande un ménage ou une servante générale pour un presbytère, à la campagne. Écrivez les conditions.

DEMANDES

On demande de bonnes ouvrières pour travailler dans le département de la mode et en robes, ainsi que pour le département du tailleur pour dames.

DEMANDES

On demande un commis d'expérience pour prendre charge du département de Mercerie pour Hommes, ainsi que jeune Élé ayant quelques années d'expérience comme commis dans la mercerie.

DEMANDES

On demande un commis d'expérience pour prendre charge du département de Mercerie pour Hommes, ainsi que jeune Élé ayant quelques années d'expérience comme commis dans la mercerie.